DÉCÈS D'UN ALGÉRIEN SUITE À UNE INTERPELLATION

LA FRANCE CONDAMNÉE POUR "NÉGLIGENCE"

Page 24

MERZOUK TOUATI

7 ANS DE PRISON POUR LE BLOGUEUR

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3423 | Ven. 22 - Sam. 23 juin 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MÉDECINS RÉSIDENTS

GEL IMMINENT DE LA GRÈVE

Page 6

5E MANDAT POUR BOUTEFLIKA

OUYAHIA EMBOÎTE LE PAS À OULD ABBÈS

Page 3

FRONTIÈRE ENTRE L'ALGÉRIE ET LE MAROC

CAMPAGNE SUR LE NET EN FAVEUR DE SA RÉOUVERTURE

Page 5

LUTTE ANTITERRORISTE

UN ARSENAL DE GUERRE DÉCOUVERT À ADRAR

Page 3

200 *jeunes attendus mardi prochain à Alger pour le concours de solutions innovantes*

250 *personnes affranchies de l'analphabétisme dans la wilaya de Tindouf.*

740 *mille candidats passent le concours national externe de l'Éducation nationale.*

Mascara rend hommage au martyr de la Révolution, Ahmed Zabana

Célébrant la journée des Anciens condamnés à mort ce 19 juin, la ville de Mascara entend rendre un vibrant hommage à Ahmed Zabana, moudjahid de la première heure, en même temps que responsable du FLN-ALN de la zone Ouest. "*Mourir pour sa patrie, ce n'est qu'un devoir, et votre devoir à vous, c'est d'avoir sacrifié l'être qui vous est le plus cher. Il ne faut pas me pleurer, au contraire, il faut être fier de moi*". Ce sont là les derniers mots écrits par le martyr dans la dernière missive à sa famille. Il y a 62 ans, le 19 juin 1956, à 4h du matin, Ahmed Zabana devenait le 1er moudhahid à être exécuté dans la sinistre prison de Barberousse avant que près de 200 autres ne subissent à leur tour le même sort. Ahmed Zabana de son vrai nom Zahana, enfant d'El-Hamri, est né en 1926 dans le douar d'El-Ksar près de Zahana. Militant du PPA-MTLD, il deviendra responsable d'un groupe de l'OS. Arrêté en 1950, il est libéré le 8 mai 1953 après avoir observé une grève de la faim. Il part alors à Sidi Bel-Abbès où il trouve un

emploi de soudeur, ce qui lui permet d'apprendre à fabriquer des explosifs. Contacté par Larbi Ben M'hidi, il accepte de créer un groupe d'action dans la région de Tlelat et participe aux premières opérations de guerilla après le déclenchement de la lutte d'indépendance, le 1er Novembre 1954.

Oran et Skikda bénéficient d'établissements de prise en charge des brûlés

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a fait état de l'ouverture de deux établissements spécialisés dans la prise en charge de brûlés et dans la chirurgie plastique et la greffe de peau dans les wilayas d'Oran et de Skikda avec une capacité d'accueil de 120 lits chacun. Le taux d'avancement des travaux de ces établissements serait, respectivement, de 75 % et 45 %. L'Etat a alloué une enveloppe de 600 millions de dinars pour l'équipement de ces deux structures. Le ministre a rappelé, à cette occasion, "les résultats positifs" de la prise en charge des brûlés dans les régions des Hauts-Plateaux et du Sud, et ce à travers l'organisation de sessions de formations dans le cadre d'un jumelage entre les grands établissements hospitaliers du pays et les établissements de ces régions. Pour rappel des lits supplémentaires ont été ouverts, en 2017, dans les services de réanimation pour la prise en charge des cas lourds, au nombre de 8.000 et dont la plupart sont des victimes d'accidents domestiques. Par ailleurs le ministre a précisé que la nouvelle loi sur la Santé a pris en compte ces spécialités qui enregistrent un déficit, affirmant que le ministère œuvre à la mise en place d'un plan national d'équipement des services où élément humain devra jouer un rôle capital.

Lancement prochain d'une application numérique "Guide d'Alger"

Une application numériqu "Guide d'Alger", entrant dans le cadre de la promotion du tourisme dans la capitale, sera lancée à l'occasion de la tenue du Sommet international des "Smart cities", prévu les 27 et 28 juin. "Cette application, première du genre dans la capitale, va permettre aux touristes et aux visiteurs locaux d'avoir des informations en temps réel et de localiser tous les lieux à connaître de la capitale : hôtels, restaurants, jardins, musées et même les ruelles d'Alger. Le jeune concepteur de cette application, Karim Boukhemikham, a expliqué que cette "*application viendra en complément des outils déjà mis en place pour la promotion touristique de la capitale. Grâce à cette application l'information deviendra accessible à toute heure et quel que soit le lieu. L'utilisateur bénéficiera d'informations pertinentes et du même coup appréciera la haute qualité du service qui lui sera proposé. La mise en place d'options adaptées à l'utilisateur peut constituer un vecteur supplémentaire de satisfaction pour l'utilisateur*", a souligné le créateur de l'application. Lorsqu'il a été décidé la tenue du Sommet international des "Smart

cities" à Alger, les services de la wilaya d'Alger ont entamé une opération de mise à niveau de tous les secteurs, y compris ceux du tourisme et du transport, avec la participation active de représentants des ministères, à l'instar de l'aéroport d'Alger ou plusieurs distributeurs de change seront mis en place 24h/24 à l'occasion de ce sommet international.

Dixit

Abderrahmane Raouya

"Bien sûr, le FMI veut que l'Algérie aille vers l'emprunt extérieur, mais nous sommes souverains dans notre pays et, en toute objectivité, nous espérons que les résultats du financement non conventionnel seront comme nous l'avons souhaité."

Un enfant appelle la police son repas n'étant pas à son... goût

Il n'était pas content et l'a fait savoir. Un enfant de 12 ans a appelé à deux reprises la gendarmerie royale d'Halifax au Canada dans la soirée du 12 juin parce que le repas qui lui était servi ne lui plaisait pas.

Un peu avant 22 h, le petit garçon a composé le 911 et expliqué que la salade préparée par la personne qui le gardait n'était pas à son goût. L'enfant a ensuite rappelé pour demander quand la police allait arriver puisque, décidément, ce repas ne lui convenait pas. Les gendarmes se sont effectivement rendus là où se trouvait le garçonnet. Mais bien évidemment, pas pour interpeller le cuisinier en herbe. A la place, le jeune auteur des appels a eu droit à une leçon sur l'importance des services d'urgence et les conditions dans lesquelles il est justifié ou non de les contacter.

Dans un communiqué mis en ligne deux jours après cet épisode insolite, le caporal Dal Hutchinson rappelle que - si beaucoup d'entre nous peuvent, de temps à autre, ne pas apprécier leur salade… Cela soulève un sujet bien plus important, qui mérite qu'on en discute à n'importe quel âge. Le mauvais usage des numéros d'urgence téléphonique est un problème qui touche toutes les générations, qui mobilise des moyens importants et qui empêche les secours de s'occuper en priorité des urgences réelles -.

Il reçoit une lettre envoyée... 7 ans plus tôt

Un courrier pour le moins inattendu attendait cet homme de 68 ans le mois dernier à La Poste de Beaulieu-sur-Mer, dans les Alpes-Maritimes. La lettre, arrivée le 22 mai dernier, avait en effet été expédiée… le 27 avril 2011.

Plus encore, la lettre avait été envoyée par La Poste elle-même. Il s'agissait d'un courrier promouvant des carnets de timbres, dont le destinataire est collectionneur. La raison du retard ? La lettre serait restée coincée lors de son acheminement…

Avec sept ans de retard, elle ne pourrait cependant prétendre au Livre des records. Rien que l'an passé, une factrice de Lorient s'aperçoit lors de sa tournée que le destinataire d'une carte postale n'habite plus à l'adresse indiquée. Et en y regardant de plus près, elle constate que le courrier date du… 21 mai 1974.

5E MANDAT POUR BOUTEFLIKA

Ouyahia emboîte le pas à Ould Abbès

Le cercle de ceux qui appellent le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à briguer un 5e mandatva s'élargissant ; le RND vient de joindre sa voix aux partisans de cette option.

PAR KAMEL HAMED

En effet, jusque-là discret sur cette question, le secrétaire général de cette formation politique, Ahmed Ouyahia, a été on ne peut plus clair quant à la nécessité, pour l'actuel locataire du palais d'El-Mouradia, de poursuivre sa mission à la tête de l'État. "*Je suis heureux de constater que notre Conseil national entend appeler le moudjahid Abdelaziz Bouteflika à poursuivre sa mission et son sacrifice au service de l'Algérie et que le Rassemblement national démocratique l'assure de son soutien pour l'accomplissement d'un nouveau mandat à la présidence de la République*", a ainsi martelé avant-hier le chef de file du RND à l'ouverture des travaux d'une session de son conseil national.

"*Ce sera là un engagement digne du Rassemblement national démocratique, pour la continuité et la stabilité et pour l'Algérie*", a-t-il ajouté. L'applaudimètre a alors atteint son paroxysme et la salle a manifesté sa totale adhésion à cette proposition. C'est la première fois qu'Ahmed Ouyahia se prononce clairement sur cette question car jusque-là, et à chaque fois qu'il était interpellé, il se faisait évasif se contentant juste de dire que son parti a toujours soutenu le chef de l'État et qu'il continuera à le faire. Il a notamment, et à plusieurs reprises, adressé des piques au FLN, dont le secrétaire général, Djamal Ould Abbès, n'a eu de cesse d'appeler, depuis des mois maintenant, le président Bouteflika à briguer un 5e mandat. Apparemment, et à moins d'une année de l'élection présidentielle de 2019, la décantation en faveur d'un 5e mandat est en train de s'opérer au sein du pouvoir. En tout cas Ouyahia vinet d'emboîter le pas à Ould Abbès qui, lui, milité déjà depuis des mois en faveur de cette option. "*On demande à Bouteflika de briguer un cinquième mandat*" a notamment indiqué le chef de file du FLN au tout début du mois d'avril. Un appel solennel qui ne souffre d'aucune équivoque quant à la volonté du vieux parti sur cette question, ce d'autant qu'Ould Abbès a précisé *que "ce sont les cadres du FLN qui le demandent"*. Ould Abbès, pour rappel, mène une véritable campagne pour que le président Bouteflika poursuive sa mission. D'ailleurs les cadres du FLN, notamment les louhafadhs, ne cessent, à chaque réunion convoqué par Ould Abbès, de rendre publiques des motions de soutien au 5e mandat.

Au sein du vieux parti cette sensible question a provoqué, pour rappel, moult remous comme l'atteste l'épisode du député Baha-Edine Tliba car Ould Abbès veut avoir la haute main sur ce dossier. En plus de ces deux partis politiques on note aussi l'adhésion de l'UGTA à cette perspective. Son secretaaire général, Abdelmadjid Sidi Said, s'est déjà positionné en faveur d'un 5e mandat. C'est dire que les fervents partisans de Bouteflika sont en train de passer à l'offensive et il est évident que d'autres partis politiques, et des organisations de la société civile vont joindre leurs voix au FLN, au RND et à l'UGTA.

K. H.

SUPPRESSION DE LA TVA SUR LE MONTAGE DE VÉHICULES

Les arguments de la commission des finances de l'APN

PAR LAKHDARI BRAHIM

La commission des finances de l'APN a bien retoqué le très controversé article 6 du projet de finance complémentaire, portant rétablissement de la TVA, à hauteur de 19 %, sur l'activité de montage de véhicules en Algérie.

L'article 6 du PLFC 2018 stipule "*cesseront de courir, à compter de la promulgation de la présente loi, les exonérations de la TVA, accordées en vertu des dispositions de l'article 61 de la loi de finances complémentaire 2009 et l'article 18-2 de la loi 16-09 du 3 août 2016 relative à la promotion de l'investissement, pour la commercialisation des véhicules produits localement*".

Nora Boudaoud, porte-parole de la commission, interrogée jeudi par l'APS, soulignant que le contenu de l'article 6 est passé dans la loi de 2016 relative à la promotion de l'investissement à des exonérations de la TVA pour une période de 5 années, juge qu'"'*il n'est pas logique de venir, à peine 3 années plus tard, annuler cette disposition*". Selon elle, le maintien de cet article dans le PLFC découragera les partenaires étrangers à investir dans l'industrie et le montage automobiles, a-t-elle estimé. Expliquant que la décision de la commission d'annuler cet article émane de sa conviction cette TVA au taux de 19 % sera "*un fardeau*" pour le consommateur, elle a ajouté "*ce qui nous importe le plus c'est le citoyen simple, car la voiture n'est plus aujourd'hui un luxe mais une nécessité*".

Récusant l'idée selon laquelle la commission des finances a cédé au lobbying des assembleurs automobiles, Mme Bouadaoud a affirmé que la commission n'a pas voulu trancher dans son rapport préliminaire au sujet de l'article 6 du PLFC 2018 , présenté mardi en plénière, laissant le champ aux députés de s'exprimer et qui ont d'ailleurs voté tous contre.

Mme Boudaoud a fait savoir que le parti des Travailleurs (PT) avait présenté, en plus de députés d'autres groupes parlementaires, une proposition d'annulation de l'article 6 du PLFC 2018, une proposition que la commission a approuvé lors de sa réunion de mercredi consacrée à l'examen des amendements proposés à ce texte de loi. Conséquence de l'annulation de l'article 6 du PFF, l'alinéa numéro 2 de l'article, devenu caduc et donc supprimé par la commission. L'article 5 stipule que le Conseil national de l'investissement est habilité à consentir, pour une période qui ne peut excéder cinq années,

des exemptions ou des réduction de droits, impôts et taxes, à l'exclusion de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliquée aux prix des biens produits entrant dans le cadre des activités industrielle naissantes, et ce suivant les modalités fixées par voie réglementaire. Par ailleurs, Mme Boudaoud a indiqué qu'à partir de 2023 le PLC deviendra "*une loi rectificative et non complémentaire*".

L. B.

MIGRANTS AFRICAINS EN ALGÉRIE

Ouyahia dénonce les pressions exercées par des États européens

PAR RACIM NIDAL

Ahmed Ouyahia a abordé, avant-hier jeudi, dans son intervention devant les membres du Conseil national, la question de migrants africains et surtout les pressions exercées sur l'Algérie, à travers certaines ONG, jouant le rôle de bras armés de certains pays.

"*Parce que l'Algérie n'accepte pas d'être un centre de rétention des migrants africains au bénéfice de l'Europe, elle est la cible d'attaques d'organisations extérieures qui osent même l'accuser de racisme*", a-t-il dit à ce propos.

Soulignant qu'"*à tout cela s'ajoute pour notre pays, le prix qu'elle doit payer à sa fidélité à des principes en politique étrangère, ainsi que son attachement constant à son indépendance de décision dans le concert des nations*".

Le soutien de l'Algérie au Sahara occidental n'est pas indifférent à ces pressions extérieurs, note encore Ouyahia qui donne un coup de griffe au voisin de l'Ouest "*qui par son comportement insulte surtout l'avenir commun du Maghreb*".

"*En outre, devant la solidité de notre unité nationale face à toutes les manœuvres qui ont ciblé l'Algérie, depuis l'agression terroriste jusqu'au complot du Printemps arabe, nous sommes de plus en plus la destination d'un flot de drogue pour détruire notre tissu social et surtout notre jeunesse, une agression à laquelle nos forces de sécurité opposent leur vigilance*", fait valoir le patron du RND.

"*C'est donc face à toutes ces réalités que nous devons apprécier chaque jour l'importance de la sécurité, de la stabilité et du développement queconnaît notre pays*", a-t-il poursuivi, en réitérant son appel au président Bouteflika à repartir pour un cinquième mandat.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

Un arsenal de guerre découvert à Adrar

Les unités opérationnelles de l'ANP, déployées dans le sud du pays continuent de porter des coups fatals aux groupes terroristes et autre narcotrafiquants qui infestent cette région hypersensible du pays.

Justement, dans ce cadre, un communiqué du MDN fait état de la découverte d'un cache d'armés et de munitions, à la frontière algéro-malienne, à Adrar.

Un véritable arsenal de guerre, découvert, à la faveur d'une opération de fouille et de recherche, précise le communiqué du MDN qui donne le détail, photos à l'appui de cette prise.

Une mitrailleuse lourde, de calibre 14,5 mm, un fusil-mitrailleur de type (FMPK), un fusil-mitrailleur de type (FMDP), huit pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, trois fusils à répétition, un fusil semi-automatique de type Simonov, un fusil de type MAS, cinquante-cinq obus pour mortier calibre 82 mm, Vingt charges propulsives pour mortier calibre 82 mm, dix-sept chargeurs pour pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, deux chargeurs pour fusil de type MAS, trois chaînes de munitions pour fusil-mitrailleur de type (FMPK), ainsi qu'une importante quantité de munitions s'élevant à 4.501 balles de différents calibres.

Cette découverte survient, pour rappel, au lendemain de la rédditon de sept terroristes à Tamanrasset.

R. N.

URBANISME À ALGER

Démolition de 573 constructions illicites en 6 mois

La vaste opération d'envergure de démolition de constructions illicites, précaires, et autres extensions illicites se poursuit sans répit à travers la wilaya d'Alger.

PAR IDIR AMMOUR

Ainsi donc, pour le premier semestre de 2018, pas moins de 570 constructions illicites ont été démolies dans la capitale. "*Le premier semestre de 2018 a connu la démolition de 573 constructions illicites, à l'instar des constructions anarchiques ou celles élevées sur des terres agricoles, la chaussée publique ou les principaux canaux d'assainissement. D'autres constructions érigées illicitement au niveau des forêts publiques ont été également démolies*", rapporte l'agence officielle *APS*. Selon la même source, la démolition de ces constructions anarchiques "*est régie par de strictes procédures légales et administratives*" à travers l'établissement des procès-verbaux de constat pour infraction à l'urbanisme, sachant que l'arrêté de démolition de la construction anarchique émis par le président de l'assemblée populaire communale dans un délai de 8 jours à compter de la date de réception du procès-verbal tout en disposant du droit de recours à la force publique. A noter que la mise à exécution de cette opération d'assainissement urbanistique a nécessité de la mobilisation de gros moyens humains et matériels, dont des engins de démolition, des agents communaux, des camions et un dispositif de sécurité puissamment renforcé. Les pouvoirs publics semblent fermement décidés à en finir définitivement avec les constructions illicites qui défigurent nos villes tout en saignant le patrimoine public. Les opérations de démolition des constructions illicites et non conformes, se poursuivent donc, et ce, dans le but de récupérer les assiettes foncières intégrées dans le cadre de l'aménagement du territoire et du plan d'occupation du sol des communes. D'ailleurs, plusieurs constructions illicites ont été démolies par les autorités ces derniers mois, où des villas et des bâtiments sont réalisés, sans permis de construire. A rappeler toutefois, que Nourredine Bedoui, ministre de l'Intérieur, l'avait déjà prédit le mois de mai dernier lors d'une visite de travail effectuée dans la wilaya de Sétif, en déclarant que : "*toute construction illicite sera détruite. Il n'y a personne au dessus de la loi qui s'applique à tous. Celui qui construit sans permis, c'est la démolition. Villa ou bâtiment, c'est la même chose. Il y a des instructions fermes dans ce domaine*." Le wali d'Alger, a affirmé que plus de 1,700 constructions illicites ont été démolies en 2017 pour mettre fin à l'extension des constructions anarchiques dans la capitale, ajoutant que plusieurs dossiers relatifs à ces constructions illicites ont été transmis à la justice.

I. A.

PRODUCTION DE PNEUS EN ALGÉRIE

l'Usine de Sour el-Ghozlane attend la sélection de partenaires étrangers

L'usine de fabrications de pneus en Algérie sera lancée une fois sélectionné le partenaire étranger, disposant d'une technologie indispensable, a indiqué avant-hier Ahmed Ouyahia, en réponse à une question orale au Conseil de la Nation.

De "*nombreuses sociétés étrangères ont émis le souhait d'être partenaire à ce projet*", qui sera réalisé sur une superficie de 100 hectares, a expliqué le Premier ministre précisant que "*les discussions sont toujours en cours pour trouver le partenaire qui dispose de la technologie indispensable à la production des pneus et répondant aux exigences juridiques de la législation algérienne*".

Dans le cadre de la concrétisation intégrée du projet auquel contribuera la partie émiratie financièrement, une société mixte sera créée en Algérie pour la production, la distribution et la commercialisation du produit.

Selon l'étude technique préliminaire, "*la capacité de production de cette usine qui génèrera pas moins de 1.000 postes de travail, devrait atteindre 5 millions d'unités par an, dans une première étape, et 10 millions d'unités durant les années à venir*", a fait savoir M. Ouyahia qui a rappelé que "*l'Algérie importe actuellement 7 millions de pneus par an*". Pour rappel, il y a quelques années, le gouvernement avait annulé le rachat par Issad Rebrab, patron de Cevital, de l'usine de production Michelin de pneus en Algérie.

R. N.

ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

L'ANP mobilisée

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a indiqué, jeudi dans un communiqué, avoir pris d'importantes mesures visant à sécuriser le bon déroulement des épreuves du baccalauréat entamé mercredi.

Le MDN précise ainsi que "*dans le cadre de sa contribution à la sécurisation et au bon déroulement du baccalauréat session 2018, le Ministère de la Défense nationale a mis en place un dispositif logistique et technico-organisationnel pour réunir les conditions favorables à la préparation, au déroulement et au suivi des épreuves du baccalauréat sur l'ensemble du territoire national*". "*Une série d'actions en coordination avec les différentes institutions nationales, ont permis d'arrêter un plan d'action regroupant les aspects inhérents à l'acheminement, par les moyens aériens militaires, des sujets des examens vers les centres concernés et des réponses des candidats vers les centres de correction, assuré par des escortes organisées par les services spécialisés du ministère de la Défense nationale*", précise la même source. Le MDN assure que "*la mise en place des moyens techniques appropriés ont permis d'assurer la surveillance et la neutralisation électronique de tous les moyens de communication rayonnant, soutenus par une ressource humaine qualifiée en vue de faire face aux éventuelles tentatives de diffusion des sujets via les réseaux téléphoniques et Internet, renforcés par une veille permanente au sein de l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux TIC*"

"*Les mesures draconiennes prises par le ministère de la Défense nationale, ainsi que et les potentiels importants mobilisés, seront maintenus pour garantir la sécurisation durant toute la période de déroulement et de la correction des examens de cette session 2018, en souhaitant toute la réussite aux candidats*", conclut le communiqué du ministère de la Défense nationale.

R. N.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-FRANÇAISE

Abdelkader Mesdoua pointe un “net recul des investissements”

L’ambassadeur d’Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, a fait avant-hier un constat désabusé de la coopération algéro-française, soulignant "un net recul" des investissements français en dehors du secteur des hydrocarbures.

PAR INES AMROUDE

Même si elle est substantielle, "*la coopération économique connait, en revanche, un net recul depuis trois années. Elle est loin d’avoir épuisé tout son potentiel, comme en témoigne la part marginale des investissements directs français en Algérie, en dehors du secteur des hydrocarbures*", a souligné le diplomate algérien dans son allocution aux travaux de la 11e édition des "Rencontres Algérie" organisée par Business France.

Pourtant, a-t-il expliqué, "*l’Algérie est un marché de plus de 42 millions de consommateurs, avec une classe moyenne importante estimée à presque 10 millions de personnes*", soutenant que l’Algérie est un pays "*qui réalise une croissance de plus de 3 % hors hydrocarbures, disposant d’inestimables ressources humaines, d’importantes richesses et ayant mis en place des facteurs attractifs en matière d’investissements*".

Sur un autre plan, l’ambassadeur d’Algérie a réfuté le regard négatif que continue de porter la France sur la situation sécuritaire en Algérie, assurant qu’elle est très loin de la réalité. "*Il est malaisé de comprendre, d’un côté, le discours d’encouragement à l’investissement en Algérie et continuer à garder, de l’autre, la carte sécuritaire actuelle négative qui est loin de refléter la réalité*", a-t-il fait remarquer, s’interrogeant : "*Comment peut-on encourager la mobilité des personnes des deux côtés et promouvoir le tourisme vers l’Algérie ?*".

Avouant qu’il lui difficile d’apporter des réponses, surtout à de nombreux Algériens et de Franco-Algériens ainsi qu’à des Français, notamment à des opérateurs économiques, tour-opérateurs activant dans la sphère économique et touristique. "*Bon nombre d’entre eux se sont rendus en Algérie et reviennent ravis avec des impressions bien différentes des clichés et stéréotypes éculés*", a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, il a préconisé la révision de l’évaluation établie par la Compagnie française d’assurance pour le commerce extérieur (Coface) sur l’Algérie qui, selon lui, devrait "*prendre en charge les efforts entrepris et les atouts que présente*" l’Algérie.

Dans son rapport annuel sur les risques et les prévisions des pays, publié en janvier, la Coface a classé l'Algérie, pour la deuxième année consécutive, dans la catégorie "C" avec un risque d'impayés des entreprises "élevé", rappelle-t-on. Les évaluations établies par cet organisme sur 160 pays et 13 secteurs influencent les entreprises dans leur décision d’investissement.

"*L’Algérie d’aujourd’hui est différente de celle des années 80*", a martelé l’ambassadeur d’Algérie en France, soulignant que la stabilité et la sécurité recouvrées en Algérie, la volonté de l’Etat, dans le domaine économique, est "*forte pour améliorer constamment le climat des affaires*".

"*Nous sommes l’un des rares pays producteurs de pétrole à préserver la dynamique de croissance économique, de création d’emploi et dedéveloppement social et à poursuivre un effort d’investissement, bon an mal an, de 2 milliards de dollars*", a-t-il dit. Revenant sur les mesures concernant la suspension de certains produits à l’importation qui suscitent "*quelques incompréhensions*", il a indiqué qu’elles sont "*transitoires, revues et réévaluées et sont destinées à sauvegarder la production locale*".

En direction de chefs d’entreprise français, l’ambassadeur a souligné qu’en travaillant "*ensemble*" à la consolidation des liens au bénéfice des peuples des deux pays, l’Algérie et La France peuvent "*faire face aux menaces et périls communs qui (les) interpellent dans un espace que la mondialisation a réduit considérablement, pour laisser aux générations futures un espace de prospérité partagée*".

I. A.

TRIBUNAL CRIMINEL DE BÉJAÏA

7 ans de prison pour le blogueur Merzouk Touati

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le blogueur Merzouk Touati a été condamné avant-hier par le tribunal criminel de Béjaïa à 7 ans de prison lors de son procès en appel pour "*intelligence avec une puissance étrangère*".

Il avait écopé, le 24 mai dernier en première instance, d'une peine de 10 ans de prison pour avoir entretenu "*avec les agents d'une puissance étrangère des intelligences de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de l'Algérie ou à ses intérêts économiques essentiels*", crime passible de 20 ans de prison.

Devant la Cour d'appel, le représentant du ministère public a requis la perpétuité pour l'ensemble des chefs d'accusation. De son côté, la défense a plaidé l'acquittement.

Pour rappel, Merzouk Touati est détenu depuis qu'il a été arrêté à Béjaïa en janvier 2017, après avoir appelé sur son compte Facebook à protester contre la nouvelle loi de finances et diffusé sur son blog un entretien vidéo avec un porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères.

La Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH) a dénoncé "*la disproportion entre les chefs d'accusation très graves et le dossier d'instruction uniquement à charge et vide*", ainsi qu'un "*procès inéquitable*".

"*La liberté d'expression est en danger. Il devient de plus en plus difficile d'exprimer son mécontentement ou tout simplement de donner son opinion*", a poursuivi l’ONG.

Campagne sur le Net en faveur de la réouverture des frontières entre l’Algérie et le Maroc

Depuis quelques jours une campagne sur le Web en faveur de la réouverture des frontières entre l'Algérie et le Maroc est lancée.

La pétition a été mise en ligne depuis le vote de l'Algérie en faveur du Maroc pour l'organisation de la Coupe du monde du football de 2026.

Le vote favorable à la candidature du royaume pour ce Mondial a été suivi d'un message de remerciements adressé aux autorités algériennes par leurs homologues marocaines. Un large mouvement de sympathie de l’opinion publique du royaume envers l’Algérie a été également observé.

Cet échange diplomatique fraternel entre les deux pays a contribué à détendre les relations après l'épisode de prétendu soutien militaire qu'aurait bénéficié le Front Polisario, à travers le Hezbollah et l'implication de l'ambassade de Téhéran à Alger pour lui livrer des armes dont des missiles anti-aériens.

Dans le texte de la pétition signée par près de 2000 internautes des deux pays, ses auteurs écrivent que "*nous vous invitons à signer la pétition pour la réouverture des frontières Maroco-Algériennes, pour que les familles séparées depuis 1994 puissent oublier leur drame et retraverser cette frontière longue de quelques kilomètres seulement où le temps et les échanges se sont figés*".

Elle a été publiée sur le site d'*Avaaz.org*, une organisation non gouvernementale internationale de cybermilitantisme.

C. A.

INTEMPÉRIES À TÉBESSA

Un automobiliste emporté par les flots

Un automobiliste de 46 ans est décédé après avoir été emporté par les flots avec son véhicule, avant-hier dans la commune de Chrea à Tébessa. Ses deux passagers ont pu être sauvés in extremis, selon les indications fournies par la Protection civile.

Les trois victimes, qui étaient à bord du e véhicule, ont été surprises par la montée violente et soudaine des eaux de oued Abla, après de fortes pluies orageuses, selon la même source qui a précisé que les deux personnes secourues par la protection civile ont été transférées vers l’hôpital de Chrea.

Les pluies torrentielles qui se sont abattues jeudi pendant plusieurs heures sur la région ont causé des dégâts jugés "*assez importants*", où de nombreuses habitations, mais aussi plusieurs quartiers, ont été envahis par les eaux de pluie, a souligné la même source.

Des interventions ont également été effectuées par les éléments de ce corps constitué au chef- lieu de wilaya et dans d’autres communes pour évacuer les eaux pluviales qui ont causé des dégâts matériels importants, dont des incendies déclarés dans les colonnes de compteurs d'électricité regroupés dans trois immeuble et l’effondrement d’un pylône électrique.

De leur côté, les services de wilaya ont fait savoir qu’une délégation du ministère de l’Intérieur, des Collectivités locales et de l’Aménagement du territoire, est attendue vendredi à Chrea pour évaluer l’ampleur des dégâts causés par ces inondations.

R. N.

BLOCAGE DES PROJETS DE CEVITAL

Un député FFS interpelle le gouvernement

Le blocage des projets d'investissement de Cevital continue de susciter les réactions de la société civile et de la classe politique. Cette fois, c'est un député de l'opposition qui est monté au créneau pour dénoncer le traitement réservé par l'administration aux investissements du premier groupe privé du pays.

Dans son intervention en plénière dans le cadre des débats sur le projet de loi de finances complémentaire 2018, Nacer Abdoun, député FFS de Béjaïa, a interpellé le gouvernement sur le refus de la direction du port de la même wilaya d'autoriser le déchargement d'équipements acquis par Cevital et destinés à sa nouvelle usine de trituration de graines oléagineuses.

"*Vous avez parlé de la promotion de l'investissement. Les investissements dans le climat actuel de monopole, d'absence de transparence, de bureaucratie et d'instabilité législative ne peuvent être promus*", a-t-il lancé à l'adresse du ministre des Finances qui a présenté le projet de loi.

Poursuivant son intervention, le député a relevé que "*dans la wilaya de Béjaïa, un investisseur connu subit un harcèlement, on l'a empêché d'introduire des équipements dans le port de Bejaïa pour créer un projet. Depuis plus d'un an, son dossier n'a pas été examiné par les services concernés*".

M. Abdoun rappelle que "*les députés ont tenu des réunions avec le directeur du port et avec l'investisseur pour régler la situation, mais jusqu'à aujourd'hui, le problème n'a pas été réglé. C'est pourquoi nous dénonçons la politique de deux poids, deux mesures et ce comportement bureaucratique qui prive la wilaya de l'investissement et de nouveaux postes d'emploi*", conclut-il.

Le projet de la nouvelle usine de trituration de graines oléagineuses de Cevital est bloqué depuis mars 2017 à cause du refus de la direction du port de Béjaïa d'autoriser le déchargement des équipements qui lui sont destinés.

Lesdits équipements sont depuis stockés en France, en Belgique et à Malte. La semaine passée, le DG du port, que la direction de Cevital accuse d'être derrière le blocage, Achour Djelloul, a été promu directeur général de Serport, un organisme qui chapeaute toutes les infrastructures aéroportuaires du pays.

R. N.

POUR AUGMENTER SA PRODUCTION

L'Opep à la recherche d'un consensus

Les ministres de l'Opep se sont retrouvés hier à Vienne pour leur réunion semestrielle, au cours de laquelle l'Arabie saoudite, soutenue par la Russie, veut convaincre l'Iran d'accepter une hausse de la production mondiale, à laquelle Téhéran est hostile sur fond de sanctions américaines.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Les objectifs de production établis fin 2016 par l'Opep et ses partenaires, soit 24 producteurs de pétrole représentant plus de 50 % de l'offre mondiale, ont contribué à l'envol des prix, et le premier exportateur mondial plaide désormais pour des extractions plus importantes dans un contexte de rebond de la demande.

"*Nous nous devons d'être responsables et réactifs en déployant une offre adéquate*", a estimé le ministre saoudien de l'Énergie, Khaled al-Faleh.

En pratique, l'Arabie saoudite et la Russie ont indiqué jeudi soir vouloir proposer une augmentation de la production de l'Opep et de ses partenaires d'un million de barils par jour pour contrer un possible emballement du marché.

Mais après avoir soufflé le chaud et le froid, Téhéran a signifié qu'il refusait d'envisager un assouplissement de l'accord de plafonnement de production entré en vigueur début 2017.

Le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namar Zanganeh, a ainsi quitté une réunion technique de ministres jeudi soir, affirmant devant des analystes qu'il n'y aurait "*pas d'accord*" vendredi, toute modification nécessitant l'unanimité des membres du cartel.

Frappée en mai par le retrait américain de l'accord nucléaire de 2015, qui selon elle a contribué à faire flamber les cours, la République islamique ne souhaite pas subir de pertes de revenus et de parts de marché face notamment à son rival régional saoudien.

Comme l'Irak et le Venezuela, un pays en pleine crise économique, l'Iran fait en effet face à des capacités de production et d'exportation limitées.

La Russie et l'Arabie saoudite font de leur côté valoir que l'objectif de hausse de la production d'un million de barils par jour qu'ils proposent permettrait d'"*empêcher le marché de se resserrer*", selon les termes du ministre saoudien Khaled al-Faleh.

L'option retenue se base sur les chiffres de l'Opep, selon lesquels l'accord initial, qui visait une réduction de 1,8 million de barils par jour, a mené à une baisse réelle de 2,8 millions de barils.

"*Cette option sera débattue par l'Opep vendredi, puis par l'Opep et ses partenaires samedi*", lors d'une seconde réunion programmée à Vienne, a affirmé le ministre russe, Alexandre Novak.

Empêcher la surchauffe

L'Iran produit actuellement à des niveaux historiquement élevés, mais pourrait voir son industrie neutralisée par les sanctions déclenchées par le président américain Donald Trump après sa sortie de l'accord sur le nucléaire.

"*Le président Trump a créé les difficultés du marché en multipliant les sanctions contre deux membres fondateurs de l'Opep, l'Iran et le Venezuela*", a accusé le ministre iranien mardi soir à son arrivée à Vienne.

Le président américain a critiqué le cartel sur *Twitter*, accusant l'organisation de maintenir les cours à un niveau élevé, alors que le prix de l'essence grimpe aux États-Unis à quelques mois d'élections législatives.

En Russie, les entreprises pétrolières privées ont de leur côté de plus en plus de mal à justifier auprès de leurs actionnaires de retenir leurs extractions et de ne pas profiter pleinement de la hausse des cours.

Depuis 2016, la baisse de production établie par l'Opep et de ses partenaires a fait rebondir les prix de l'or noir, brièvement passés sous les 30 dollars début 2016 avant de dépasser les 70 dollars au deuxième trimestre 2018.

L'accord, qui s'achève fin 2018, nécessite l'unanimité des membres de l'Opep pour toute modification, une disposition qui place l'Iran en position de force.

Mais l'Arabie saoudite tente de faire valoir que la hausse de production pourrait passer en partie par une réallocation de quotas de production non utilisés par certains pays, comme le Venezuela.

"*Nous devons empêcher la surchauffe du marché*", a prévenu pour sa part jeudi le ministre russe Alexandre Novak.

R. R.

MÉDECINS RÉSIDENTS

Gel imminent de la grève

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les résidents en sciences médicales en grève depuis près de huit mois sont sur le point de reprendre le travail, selon des informations recueillies auprès de membres du Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra).

Les résidents grévistes des villes hospitalo-universitaires se sont réunis en assemblées générales ces trois derniers jours afin de décider de la suite à donner à leur mouvement. À Alger comme dans les autres villes, les grévistes ont voté en majorité pour geler la grève.

Seules deux villes hospitalo-universitaires ont fait exception : Tizi-Ouzou et Constantine où les résidents ayant voté pour la poursuite de la grève ont été largement majoritaires.

Ces deux villes ne comptabilisant que quelques centaines de résidents et n'étant représentées que par un délégué chacune au bureau national du Camra, le vote des résidents de Tizi-Ouzou et Constantine en faveur de la poursuite de la grève n'aura que peu de poids lors de la prise de la décision finale, demain vendredi, lors de la réunion et du vote du bureau national du collectif.

Selon le Dr Bensebaa, délégué national du Camra, malgré leur opposition au gel de la grève, les résidents de Tizi-Ouzou ont convenu de se conformer à la décision nationale qui sera prise ce vendredi lors de la réunion des délégués nationaux du Camra et qui ira sans doute dans le sens de la majorité.

Une décision qui sera prise "*la mort dans l'âme*", pour le Dr Bensebaa, délégué national du Camra pour Tizi-Ouzou, selon qui la reprise est motivée par la fatigue des résidents en grève depuis des mois, l'épuisement de tous les recours possibles et les intimidations et menaces d'exclusion des résidents.

"*C'est un gel de la grève en attendant la réponse des autorités*", anticipe le Dr Bensebaa qui a ajouté que "*la grève sera réenclenchée en cas d'absence de réponse de la tutelle*".

Les résidents de tous les CHU du pays reprendront leurs postes au sein de leurs services probablement dès ce dimanche et attendront que le ministre de la Santé sorte du silence dans lequel il s'est muré depuis le début du mois de mai.

C. A.

RÉUNION OPEP-NON OPEP À VIENNE

La baisse de la production au centre des négociations

L'objectif essentiel de cette rencontre entre les pays producteurs de 50 % du volume mondial de pétrole consiste à faire remonter les cours du baril tout en réduisant le niveau de production afin de stabiliser le marché pétrolier.

Il s'agit également de sauvegarder les intérêts de l'organisation en évitant l'effritement des prix pour les prochaines années.
L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, soit 24 pays qui représentent plus de 50 % de la production mondiale, se réunissent depuis hier et aujourd'hui à Vienne pour discuter de l'avenir de leur accord de 2016 qui vise à limiter leur production dans l'objectif de redresser les prix du brut. La rencontre s'annonce tendue entre l'Arabie saoudite et la Russie, d'une part, favorables à un assouplissement des quotas, et l'Iran, l'Irak et le Venezuela, d'autre part, qui refusent d'approuver une quelconque hausse de la production. Alors que l'Iran avance qu'il ne croit pas à une révision à la hausse des objectifs de production mondiale de pétrole, l'Arabie saoudite plaide en faveur d'une augmentation de la production de pétrole de l'Opep. "*Nous ferons tout notre possible pour maintenir la stabilité du marché et nous assurer qu'il n'y aura pas de pénurie de pétrole*", a affirmé le ministre saoudien des Affaires étrangères Abdelaziz ben Salmane.
Depuis début 2017, l'Opep et dix autres producteurs non membres, dont la Russie, limitent leurs extractions dans le but de faire remonter les cours et de maintenir un marché à l'équilibre.
Tandis que l'offre mondiale pourrait être perturbée par les problèmes de production du Venezuela et les sanctions américaines contre l'Iran, l'Arabie saoudite et la Russie ne cessent d'avancer de vouloir mettre sur la table une proposition de hausse des seuils de production lors de leur réunion dans la capitale autrichienne. L'Arabie saoudite et la Russie donnent ainsi l'impression d'être les seuls producteurs à pouvoir augmenter leurs exportations dans les semaines qui viennent.
Selon la banque américaine Citigroup, l'Arabie saoudite aurait 2,12 millions b/j de capacité supplémentaire de production contre 400.000 b/j pour la Russie.
Mais pour ménager les opposants à toute hausse de la production, l'Arabie saoudite suggère d'augmenter la production de l'Opep et de ses partenaires mais sans toucher aux objectifs fixés par l'accord de limitation de 2016, et ce, travers une réallocation au sein de l'Opep de quotas de production non utilisés par certains pays, comme le Vénézuela.
Quant aux autres pays pétroliers, la majorité préfère d'abord voir les prix augmenter de manière substantielle, avant de changer de cap.
En réaction à un éventuel assouplissement des quotas, le Venezuela et l'Iran ont demandé à l'Opep de maintenir son unité, affirmant que toute augmentation de la production des autres membres au détriment de leur part de marché va à l'encontre des statuts de cette organisation pétrolière, destinés à protéger les intérêts de chaque pays membre.
Les cours pétroliers, qui avaient plongé à moins de 30 dollars le baril en 2016, sont revenus à plus de 80 dollars en mai dernier, soit au plus haut depuis 2014.
La chute de la production du Venezuela pour cause de crise économique et les sanctions américaines qui menacent celle de l'Iran ont favorisé cette remontée.

La production iranienne et vénézuélienne au plus bas

L'Iran, selon son ministre de l'Énergie, Bijan Namdar Zanganeh, produit actuellement 3,8 millions b/j et pourrait en produire 100.000 barils de plus quotidiennement.
Ce volume de production, freiné par les sanctions européennes et américaines, n'a jamais été aussi bas depuis deux ans.
Les États-Unis se sont retirés en mai de l'accord sur le nucléaire iranien et ont annoncé de nouvelles sanctions contre ce pays qui est le 3ème plus grand producteur de pétrole de l'Opep, derrière l'Arabie saoudite et l'Irak.
S'agissant du Venezuela, ce pays a vu sa production de pétrole s'effondrer de 50 % en un an et demi, selon le FMI. La production pétrolière vénézuélienne s'est ainsi établie à 1,5 million de b/j en avril, selon l'Opep, au plus bas depuis 30 ans.
Touché par l'effondrement des cours du brut depuis 2014, ce pays, qui tire 96 % de ses revenus du pétrole, souffre d'un manque de devises qui l'a plongé dans une crise aiguë.
En conséquence, lors de la prochaine rencontre des 24 pays producteurs de pétrole à Vienne, le Venezuela, selon son ministre du Pétrole, Rafael Ramirez, appellera "*très fermement*" les pays qui surproduisent à réduire leur production.
"*Nous pensons qu'il nous faut conserver le plafond de production de 30 millions convenu lors de notre dernière réunion en décembre*", a-t-il ajouté.

Garantir l'équilibre entre l'offre et la demande

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, avait récemment affirmé à Alger que l'Algérie oeuvrait avec les pays membres de l'Opep et hors Opep, durant la rencontre de juin à Vienne, à garantir l'équilibre entre l'offre et la demande pour préserver la stabilité des marchés pétroliers.
"*Ce qui nous importe, c'est qu'il y ait un équilibre entre l'offre et la demande pour préserver la stabilité des marchés pétroliers*", avait-il soutenu. Lors du 7e Séminaire international de l'Opep, qui se tient depuis mercredi à Vienne, M. Guitouni a évoqué les efforts soutenus de l'Algérie afin de stabiliser les marchés pétroliers à l'appui d'une économie mondiale saine, et ce, en coopération avec les pays Opep et non Opep, en privilégiant le dialogue avec les parties prenantes.
Il y a lieu de rappeler le concours décisif de l'Algérie qui avait rendu possible l'accord historique d'Alger du 28 septembre 2016 et dont a découlé la réussite de tout le processus actuel. L'Opep avait accepté, pour la première fois depuis 2008, de plafonner sa production de pétrole afin de stabiliser le marché mondial du pétrole. Des pays producteurs non membres de cette organisation, dont la Russie, avaient joint cet accord en réduisant leur production totale de 600.000 b/j.
Cet accord Opep-non Opep a été prolongé jusqu'à fin 2018 lors de la réunion de l'organisation en novembre 2017.

R. E.

NOUVELLE ORIENTATION ÉCONOMIQUE DE L'ALGÉRIE

Des experts français mettent en valeur la rentabilité du marché algérien

Des experts français ont mis en valeur, lors de la 11e édition des "Rencontres Algérie" organisée au siège de Business France, la nouvelle orientation économique de l'Algérie, relevant la "*forte rentabilité*" du marché algérien.
Placée sous le signe des partenariats productifs entre entreprises françaises et algériennes, cette édition intervient dans le contexte de la dernière session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) qui s'est tenue à Paris le 7 décembre 2017, au lendemain de la visite du président Emmanuel Macron en Algérie.
Au cours de ses travaux, à laquelle ont pris part l'ambassadeur d'Algérie en France Abdelkader Mesdoua, Edith Cresson, ex-Premier ministre sous François Mitterrand, et pas moins de 350 participants, dont de nombreux chefs d'entreprises français et algériens, le directeur général délégué Export de Business France, Frédéric Rossi, a insisté que le nouveau contexte, qu'il faut pendre en compte, a-t-il dit, en matière d'orientation économique de l'Algérie vers la production nationale, le co-développement et la diversification.
Pour le responsable français, l'Algérie demeure un partenaire "*incontournable*" pour la France et qu'il faudra identifier les opportunités d'investissements dans ce pays.
"*Il faut simplement trouver les bons partenaires pour être accompagnés*" dans des projets productifs, a-t-il recommandé, soulignant qu'une entreprise française sur deux, accompagnées par Business France en Algérie, revient avec des contrats de partenariat.
Pour sa part, Denis Le Fers, chef du service économique régional en Afrique, a indiqué que l'Algérie est "*le 4e pays africain en matière de PIB, avec 170 milliards de dollars, et le 6e pays africain en matière de PIB par habitant (4.292 dollars), ajoutant que le marché algérien avec ses 42 millions d'habitants est "très prometteur*". Il a également noté que l'économie algérienne est dominée par le secteur des services (40 % du PIB), notamment dans le domaine du commerce, des transports et des télécommunications, soulignant que les hydrocarbures représentent le quart du marché algérien.
Il a déploré cependant que l'industrie manufacturière demeure faible (-5 % du PIB) et que le poids de l'économie informelle représente, selon l'Office national des statistiques et la Banque mondiale, 40 à 50 % du PIB.

La règle 51/49 n'est plus un obstacle

Dans ce contexte, il a mis en exergue trois objectifs stratégiques de l'économie algérienne, à savoir le retour progressif aux équilibres budgétaires et soutien à la croissance, la préservation des réserves de changes avec la rationalisation des importations, et la diversification de l'économie, notamment dans l'industrie automobile, le numérique, l'agroalimentaire et la santé.
Pour ce dernier objectif, a-t-il expliqué, "*nous constatons un encouragement à la production nationale, un approfondissement des marchés des capitaux et une adaptation du capital humain au marché du travail*".
Pour lui, l'économie algérienne "*possède des atouts pour réussir sa transition*", citant un niveau d'infrastructures "*remarquable*", un secteur privé et un grand marché intérieur "*dynamiques*", de faibles niveaux d'endettement et des réserves de change "très appréciables".
Revenant au positionnement des entreprises français sur le marché algérien, cet expert a estimé que la France "*peut mieux faire*" dans le sens où elle est actuellement le 2e fournisseur de l'Algérie derrière la Chine et le 2e client derrière l'Italie.
Dans ce contexte de frilosité des entreprises françaises en Algérie, le secrétaire général du ministère de l'Industrie et des Mines, Kheir-Eddine Medjoubi, a fait observer que les entreprises françaises bénéficient pourtant de "*beaucoup d'avantages*", rappelant que le plan de développement du gouvernement concerne l'agriculture (passer à l'exportation), l'industrie avec 13 filières prioritaires et le tourisme.
Il a appelé dans ce sens les entreprises françaises à venir en Algérie pour "*nouer des partenariats productifs*". Ce qui a amené le directeur de Business France en Algérie, Dominique Boutter, à dire que le marché algérien "*vaut la peine*" d'être investi.
Sur un autre plan, plusieurs autres responsables français dans des cabinets d'affaires comme Ernets&Young, Mazars, GIDE, ainsi que des banques ou des assurances installées en Algérie, ont été unanimes à affirmer que la règle 51/49 n'est plus un obstacle dans la mesure où toutes les entreprises françaises engagées dans des partenariats se sont déjà adaptées.
"*Il faut démystifier le sujet*", a recommandé Samy Laghouati, associé au cabinet international d'affaires Gide, soulignant qu'aujourd'hui, des entreprises se sont non seulement habituées avec cette règle, mais aussi les affaires "*évoluent positivement*".
Le DG de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), Abdelkrim Mansouri, a indiqué à cet effet que depuis l'instauration de cette règle le nombre d'investissement s'est multiplié par trois et le nombre de projets a doublé.

R. E.

OUARGLA, AÉROPORT D'AÏN EL-BEÏDA

Embarquement du 1er contingent de pèlerins le 29 juillet

En prévision du départ de ce premier groupe, toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour l'encadrement des pèlerins et leur prise en charge sur le plan santé et hébergement...

PAR BOUZIANE MEHDI

Au titre du hadj 2018, le premier contingent de pèlerins des wilayas du sud du pays embarquera le 29 juillet prochain à partir de l'aéroport Aïn el-Beïda d'Ouargla vers les lieux saints de l'Islam en Arabie saoudite, a-t-on appris, à la direction régionale Sud-Est de la compagnie Air Algérie.

Pour le transport de 2.990 pèlerins des wilayas du Sud (Ouargla, El-Oued, Ghardaïa, Illizi, Djanet et Tamanrasset) à destination des lieux saints de l'Islam (Arabie saoudite) pour accomplir le rituel constituant le cinquième pilier de l'Islam, dix vols sont programmés avec une moyenne de 290 passagers par vol, a indiqué, à l'APS, le directeur régional d'Air Algérie, Mohamed Tewfik Bounoua, en marge du lancement de l'opération de vente des billets, précisant que ces vols, dont six seront assurés par la compagnie Air-Algérie et les autres par la compagnie aérienne saoudienne, se poursuivront jusqu'au 3 août prochain, et signalant que six appareils d'Air-Algérie de type Airbus et d'autres de la compagnie saoudienne transporteront ces futurs pèlerins à destination de l'aéroport de Médine.

Les vols de retour sont prévus de l'aéroport de Djeddah vers celui d'Ouargla entre le 31 août et le 13 septembre prochains, a fait savoir le même responsable, ajoutant que deux agences de voyage ont été retenues cette année pour accompagner les hadji, et que l'opération de vente de billets, fixés cette année à 120.000 dinars, s'étalera sur une durée d'un mois.

En prévision du départ de ce premier groupe, les dispositions nécessaires ont été prises pour l'encadrement des pèlerins et leur prise en charge sur le plan santé et hébergement, a indiqué l'APS, soulignant que les Directions des affaires religieuses et des wakfs des wilayas concernées ont organisé des rencontres de sensibilisation et d'orientation des pèlerins sur les modalités d'accomplissement du rituel du hadj, pour un bon accomplissement de ce devoir religieux.

B. M.

ALGER, 1er JOUR DE L'AÏD

Permanence des commerçants assurée à 99 %

99 % des commerçants ont assuré la permanence pendant l'Aïd el-fitr à travers 13 circonscriptions administratives de la capitale durant la matinée du premier jour de l'Aïd, a indiqué, vendredi dernier, à l'APS Dehhar Ayachi, représentant de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger.

"*Le taux de suivi des commerçants devant assurer la permanence a atteint durant la matinée du premier jour de l'Aïd el-fitr 99,93 %*", a précisé M. Dehhar.

Les agents de contrôle et de répression de la fraude de la direction ont relevé 3 infractions, dont deux concernent des locaux d'alimentation générale et un marchand de fruits et légumes dans la circonscription administrative de Dar el-Beïda.

92 équipes relevant de la direction composées de 184 agents des différents corps de la répression de la fraude et du contrôle économique étaient chargées de constater le respect des permanences fixées pour l'Aïd el-fitr. Ce taux satisfaisant a été atteint grâce aux campagnes de sensibilisation, au contrôle et à la rigueur dans l'application de la loi.

Par rapport à l'Aïd el-fitr précédent, le nombre des locaux devant assurer la permanence a augmenté de 7,33 % pour couvrir les différents quartiers, y compris les nouvelles agglomérations. 4.594 opérateurs économiques et commerçants sur un total de 8.779 inscrits à Alger ont été mobilisés pour assurer la permanence pendant l'Aïd, selon les services du commerce de la capitale. Ces services soulignent, à travers la décision de wilaya datée du 20 mai 2018 portant organisation de la permanence des commerçants et opérateurs économiques durant l'Aïd el-fitr en 2018 et le fête de l'indépendance et de la jeunesse du 5 juillet 2018 "*l'obligation*" pour les commerçants concernés par la permanence de respecter l'organisation.

APS

EL-TARF

Réouverture de l'hôtel El-Mordjane en 2019

L'hôtel El-Mordjane d'El-Kala, dans la wilaya d'El-Tarf, actuellement en travaux de réhabilitation, "*sera rouvert au cours de l'été 2019*", ont indiqué les responsables de la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'El-Tarf.

Lancés en mars dernier, les travaux en cours avancent à un rythme jugé "*encourageant*", a estimé la même source, ajoutant que cet hôtel, classé trois étoiles, d'une capacité de 194 lits et auquel s'ajoute une extension dédiée à la thalassothérapie, sera entièrement "*relooké*" pour accueillir les touristes à partir de la prochaine saison estivale. Confiés à une entreprise espagnole pour une enveloppe financière de l'ordre de 2,38 milliards de dinars, les travaux de réhabilitation de cet hôtel seront achevés dans moins de 13 mois, a-t-on soutenu.

Cet établissement, construit sur quatre niveaux avec une superficie globale bâtie de l'ordre de 4.383 m², sera doté de divers services (thalassothérapie, vélodrome) appelés à offrir de meilleures conditions de séjour aux touristes et visiteurs transitant par la ville côtière d'El-Kala. L'hôtel El-Mordjane, un bijou architectural construit durant les années 1970 et fermé depuis une dizaine d'années, était considéré comme un lieu d'hébergement et de détente par excellence eu égard à sa proximité avec les différents points commerçants de cette ville côtière et ses magnifiques plages accueillant des milliers de touristes.

Comptant actuellement une vingtaine d'hôtels, d'une capacité globale de 1.267 lits, en sus de huit camps de vacances totalisant 2.890 lits et trois autres en cours de réalisation, d'une capacité globale de 3.910 lits, la wilaya d'El-Tarf a enregistré, dans le cadre de la saison estivale 2018, l'ouverture de 15 plages à la baignade, a-t-on, par ailleurs, signalé. Les travaux de réhabilitation et de modernisation de l'hôtel El-Mordjane d'El- Kala s'inscrit dans le cadre d'une opération de mise à niveau d'une série d'établissements hôteliers, dont ceux de Mermoura à Guelma, Seybouse et El-Mountazah à Annaba.

TINDOUF

Ouverture prochaine d'un service d'oncologie

Les prestations médicales dans la wilaya de Tindouf seront renforcées par l'entrée en service "*prochaine*" d'un nouveau service d'oncologie, ont annoncé, jeudi dernier, les responsables de l'établissement public hospitalier EPH Si El-Houas.

D'une capacité d'accueil de 20 lits, ce service, doté des équipements nécessaires, permettra une meilleure prise en charge des malades et leur épargnera les longs déplacements sur des milliers de km vers les wilayas du nord du pays pour les motifs de soins.

Cet acquis médical devra prendre en charge également les cancéreux en matière de traitement par chimiothérapie et analyses spécialisées assurées par le centre de transfusion sanguine accordé à la wilaya depuis trois ans.

Pour assurer un meilleur encadrement de ce service, des éléments des corps médical et paramédical de la wilaya de Tindouf ont bénéficié d'une formation spécialisée en prévision de l'ouverture de ce service.

Cette formation a concerné le dépistage précoce de la maladie, la prise en charge des malades et le traitement, a fait savoir le spécialiste.

APS

MILA, CONSERVATION DES FORÊTS

Une espèce d'oiseau rare recensée

L'observation de ces oiseaux a confirmé la nidification de cette espèce d'oiseau rare et protégée, conformément aux dispositions légales locales et internationales en vigueur au niveau de la retenue collinaire du village de Benboulaïd.

PAR BOUZIANE MEHDI

Relevant de la Conservation des forêts de la wilaya de Mila, la cellule d'observation des oiseaux, en collaboration avec l'association AquaCirta de Constantine, a dénombré 15 individus d'une espèce d'oiseau rare, l'érismature à tête blanche, au niveau de la retenue collinaire du village de Benboulaïd, dans la commune de Oued Seguen (sud de Mila), a indiqué, samedi dernier, la responsable de cette cellule, Manel Haniche, précisant à l'APS, à ce propos, que 3 mâles et 3 femelles ont été observés en plus de 9 petits oiseaux de cette même espèce rare et menacée d'extinction, soulignant que ce dénombrement s'est opéré dans le cadre d'une opération nationale de recensement des oiseaux nidificateurs, lancée le 28 mai et qui s'est poursuivie jusqu'au mercredi 20 juin.
L'observation de ces oiseaux a confirmé la nidification de cette espèce d'oiseau rare et protégée, conformément aux dispositions légales locales et internationales en vigueur au niveau de la retenue collinaire du village de Benboulaïd, a relevé Manel Haniche, ajoutant que des travaux sont actuellement en cours au niveau de la Conservation des forêts de la wilaya de Mila pour l'élaboration d'un dossier visant à classer cette région comme "*aire de nidification*" définitivement interdite à la chasse.
D'autres espèces protégées d'oiseaux ont été, par ailleurs, dénombrées comme le fuligule nyroca, un canard plongeur de couleur généralement brun acajou (36 individus recensés), évoquant, en outre, la possible nidification de l'Echasse blanche, dont 3 individus ont été dénombrés au niveau de la retenue collinaire du village de Benboulaïd, a souligné la même responsable.

B. M.

TLEMCEN, EAU DE SOURCE

Très recherchée en période de canicule

L'eau de source est très recherchée, particulièrement en période de canicule, par les Tlemceniens qui n'hésitent pas à effectuer de longs déplacements pour s'approvisionner en cette denrée précieuse.
Cette quête se répète chaque année, notamment en périodes de fortes chaleurs. Dès le début de l'après-midi, de nombreux citoyens, munis de jerricans, bouteilles et autres ustensiles, se dirigent vers les différentes sources de la capitale des Zianides à la recherche d'une eau pure pour étancher leur soif.
Approchés par l'APS, ces quêteurs ont expliqué ce besoin d'abord par la qualité des eaux de sources qu'on peut consommer ou utiliser pour la cuisine et autres besoins ménagers, d'autant qu'elles sont bien meilleures que celle du robinet.
Tlemcen doit son nom au mot berbère "tilmas" (poche d'eau), expliquent des spécialistes, justifiant ses qualificatifs de "*ville des sources*" et de "*château d'eau de l'Oranie*". Partout à travers la wilaya, des sources d'eau jaillissent et continuent d'abreuver sa population. La plus renommée est celle de Mansourah. Jusqu'aux années 70, cette source réputée pour ses qualités, aujourd'hui captée et exploitée commercialement, approvisionnait les habitants qui prenaient d'assaut la dizaine de robinets installés par un propriétaire terrien.
Nichée à 800 mètres d'altitude, Tlemcen recèle des sources extraordinaires en amont de la ville. C'est le cas de "source Sari", située dans un espace naturel ombragé, l'eau jaillissant de la montagne est d'une pureté et d'une fraîcheur inouïes, ce qui la rend très appréciée par les locaux.
L'autre source aussi réputée est celle d'Attar, du nom d'un village situé sur le plateau de Lalla-Setti. Plus haut encore, en allant vers la commune de Terny-Beni-H'diel, à travers la route du barrage d'El-Mefrouche, on retrouve la source de Sidi-Hafif-Tilimsani, du nom d'un saint homme.
Son eau est d'une qualité renommée qui attire les citoyens des quatre coins de la wilaya.
En redescendant vers Tlemcen, on retrouve d'autres sources, notamment celle de Sidi-Boushak, près du village d'El-Eubbad qui abrite la mosquée et le mausolée de Sidi Boumediène Chouaïb. Là aussi, de nombreuses personnes se bousculent durant tout l'après-midi pour remplir leurs jerricans. Certains, néanmoins, remettent en cause sa clarté en raison des effets de la pollution.
Aïn el-Houtz, un village séculaire situé complètement en contrebas de la ville de Tlemcen, renferme, lui aussi, sa source d'eau, déclarée, toutefois, non potable par les services d'hygiène de la commune de Chetouane en raison de son contact avec les eaux usées. Aujourd'hui, il ne subsiste que le bassin situé à l'entrée du village, dont les eaux accueillent des poissons d'eau douce, d'où le nom de cette localité.
Les services d'hygiène et de santé de la wilaya ne cessent de sensibiliser les consommateurs sur la non-potabilité des eaux de certaines sources. La dernière en date est celle d'Aïn el-Hdjar, relevant de la commune d'Hennaya (11 km de Tlemcen) qui a été déclarée non potable par l'APC.

APS

BATNA

50 foyers raccordés au réseau d'électrification rurale

La mise en service du raccordement au réseau d'électrification rurale au profit de 50 familles vivant dans deux régions enclavées de la commune de Lemsane, relevant de la daïra de Ouled-Si-Slimane, située à l'ouest de la ville de Batna, à environ 50 km, a eu lieu, la semaine dernière, dans une ambiance festive.
Cette opération, présidée par le wali de Batna, Abdelkhalek Sayouda, a ciblé 30 familles du lotissement numéro 2, et 20 autres familles dans le village de Bouinsen et ce, dans le cadre d'une opération d'extension.
Une inspection des villages de Ouled-Ouech et Ouled-Bitam, comptabilisant respectivement 147 et 34 familles devant être raccordés au réseau électrique, a été opérée à l'occasion où les travaux sont estimés 60 % pour un délai de réalisation de 18 mois, a affirmé la directrice locale de l'énergie, Razika Yahiaoui.
Cette même responsable a également indiqué que le projet englobe au total le raccordement des concentrations urbaines de Ouled Ouech et Ouled-Bitam, le lotissement numéro 2 et l'extension de Lemsane, pour un montant financier estimé à 55,646 millions de dinars financés sur le budget de la wilaya, en vue de raccorder 220 familles à raison de 252.000 DA par foyer.
Après avoir écouté les inquiétudes des citoyens de Bouinsen, le wali de Batna a promis de prendre en charge la réalisation d'une route reliant ce village à la RN 86, sur budget de la wilaya, ajoutant que cette région allait bénéficier d'une opération de raccordement au gaz naturel dans le cadre d'un programme spécial dont a bénéficié la wilaya lors de la dernière visite du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire à Batna.

CONSTANTINE

Incendie dans un entrepôt de matériaux de construction

Un entrepôt de matériaux de construction et de peinture d'une entreprise de statut privé, implanté dans la cité Zouaghi à Constantine, a été la proie des flammes, la semaine dernière, provoquant la destruction de divers équipements, a indiqué la Protection civile.
Des lots de pièces détachées, des outils électriques, des lots de matériels de plomberie et des équipements de peinture ont été détériorés à l'intérieur de cet entrepôt d'une surface de 1.200 m² par cet incendie, à l'origine inconnue, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué.
Près d'une quarantaine d'éléments de la Protection civile, tous grades confondus de l'unité principale d'Ali-Mendjeli et de celle secondaire, sise à la cité Ahmed Sissaoui, et sept camions d'intervention de la Protection civile ont été mobilisés pour cette opération, selon la même source, ajoutant que l'intervention rapide de la Protection civile a permis de préserver des flammes plusieurs constructions limitrophes de cette société.
Deux réservoirs de carburant, une aire de stockage de matériaux de construction, trois pompes à eau, deux pompes à air, deux citernes d'eau, des équipements de travaux publics, dont deux grues et un tracteur, ainsi que des quantités de bois et d'huile ont été également sauvés, selon la même source.
A signaler qu'une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes exactes du départ de ce feu.

APS

LIBYE

Quand l'Aide publique au développement finance les gardes-côtes

Un programme européen de 46 millions d'euros a été lancé pour renforcer les capacités des gardes-côtes et gardes-frontières en Libye, pourtant responsables de violations des droits humains, alerte Jérôme Duval, du CADTM.

En 2016, plus de 131 ONG avaient exprimé leurs vives inquiétudes quant à la direction que prend l'Union européenne (UE) dans ses relations avec les pays tiers, en faisant de la dissuasion et du retour des personnes migrantes son objectif principal au détriment de sa crédibilité dans la défense des valeurs fondamentales et des droits humains.

Ces critiques ne semblent pas avoir perturbé l'avancée des politiques mortifères de l'UE. Frontex, rebaptisée Agence européenne de garde-frontières et de gardes-côtes, a indiqué avoir aidé au retour de plus de 10.000 personnes migrantes en 2017, soit près de deux fois plus qu'en 2016 et presque trois fois plus qu'en 2015. L'Agence a fait ses premiers pas dans l'établissement d'une coopération avec Israël, pays dont les antécédents en matière de traitement des réfugiés suscitent l'indignation, et participe également à la formation des gardes-côtes libyens, connus pour leurs multiples violations des droits humains.

La Libye est l'un des principaux pays de départ de migrants cherchant à rejoindre l'Europe en passant par la Méditerranée, voie de passage par laquelle plus de 8.000 personnes ont perdu la vie au cours des deux dernières années. Dans ce pays plongé dans la guerre civile depuis 2014, le gouvernement d'entente nationale (GEN) intérimaire, dirigé par Ali Fayez Al-Sarraj et soutenu par les Nations unies, ne contrôle qu'une petite partie du pays et de vastes régions sont sous l'emprise de groupes armés.

Anne-Sophie Simpere nous signale que *« dès 2006, l'entreprise d'armement italienne Finmeccanica – devenue depuis Leonardo – s'empresse de vendre une dizaine d'hélicoptères Augusta A109 au régime de Kadhafi, pour des missions de contrôle des frontières. Un deal à plus de 80 millions d'euros »*. Malgré un embargo sur les armes voté en 2011 par le Conseil de sécurité de l'Onu et dont la levée est appuyée par la communauté internationale en 2016, celui-ci a été violé un nombre incalculable de fois par une multitude d'acteurs dont la Turquie, le Qatar ou les Émirats arabes unis. Mais l'UE n'est pas en reste puisqu'entre 2007 et 2016, elle aurait fourni des licences d'exportation d'armes à la Libye pour plus de 1,3 milliard d'euros. La population libyenne, qui rêve de paix plus que de livraisons d'armes, n'a qu'un accès limité aux services de santé, subit des pénuries de nourriture, de carburant, d'eau et d'électricité. Selon les chiffres de l'Onu, 1,3 million de personnes nécessitaient une aide humanitaire d'urgence en 2016.

Agences

GHAZA

Israël teste ses nouvelles armes sur les Palestiniens

Israël est l'un des principaux fabricants d'armes et de munitions de haute technologie, et la Grande Marche du retour a été une occasion toute trouvée d'expérimenter ses dernières réalisations.

Des centaines de Palestiniens tués et des milliers blessés pendant la Grande Marche du retour. Beaucoup d'entre eux ont été abattus à balles réelles à partir des positions israéliennes situées de l'autre côté de la clôture qui sépare Ghaza d'Israël. Des drones sans pilote planaient dans le ciel et larguaient du gaz lacrymogène sur les manifestants. Les "balles papillon" ont fait exploser les membres de dizaines de Palestiniens.

Ce fut une opération de répression des manifestants à distance. Froide, clinique, calculée et aux effets dévastateurs. Israël est l'un des principaux fabricants d'armes et de munitions de haute technologie, et la Grande Marche du retour a été une occasion toute trouvée d'expérimenter ses dernières réalisations. Grâce à la population de cobayes de près de deux millions de Palestiniens emprisonnés dans Gaza assiégée, Israël peut vanter sa technologie et son armement qui ont "*fait leurs preuves au combat*" dans un monde entrepreneurial indifférent à l'éthique.

On a beaucoup parlé des drones utilisés par Israël pour larguer des gaz lacrymogènes sur les manifestants et les journalistes palestiniens qui couvraient les manifestations. Ces drones ont fait leur apparition en mars dernier dans des images de la télévision libanaise *Al-Mayadeen TV* qui montraient de petits appareils aériens en train de larguer des bombes de gaz sur des Palestiniens près de la clôture de séparation. Le *Times of Israel* a rapporté qu'un "*porte-parole des Forces de défense israéliennes avait déclaré que le drone n'était pas utilisé par l'armée mais par la police des frontières*". La police des frontières a refusé de commenter. sraël a fait un usage intensif de ces nouvelles balles. Selon un rapport de Médecins sans frontières (MSF), "*la moitié des plus de 500 patients que nous avons admis dans nos cliniques ont des blessures où la balle a littéralement détruit les tissus après avoir pulvérisé l'os*". Le rapport note également que le nombre de patients traités dans les cliniques de MSF au cours des trois premières semaines de la Grande Marche du retour "*[a été] plus élevé que le nombre de patients que nous avons traités pendant toute l'année 2014, lorsque l'opération militaire israélienne Protective Edge a été lancée contre la bande de Ghaza*". C'est loin d'être la première fois qu'Israël expérimente ses nouvelles technologies sur les Palestiniens. En 2006, dans le sillage du « "*désengagement*" d'Israël de Ghaza, au cours duquel Israël a rapatrié environ 8.000 colons illégaux de la bande de Ghaza, Darryl Li de l'Université de Chicago a qualifié Gaza de "*laboratoire*". Selon Li, Ghaza est "*un espace où Israël teste et affine diverses techniques de gestion cherchant continuellement à atteindre un contrôle maximal du territoire tout en assumant une responsabilité minimale de sa population non juive*".

Il est clair que l'utilisation par Israël de nouvelles technologies pour réprimer la Grande Marche du retour n'est qu'un aspect de ses efforts incessants pour contrôler Gaza et sa population assiégée. Les drones constituent une méthode de contrôle à distance qui, tout en faisant courir un risque minimal aux forces d'Israël, lui permet de se targuer d'avoir "*les mains propres*" devant l'opinion internationale. Mais, bien qu'Israël ait l'habitude de tester ses nouvelles technologies sur une population captive avec une "*responsabilité minimale*", en testant les nouvelles balles à l'effet dévastateur, Israël montre que son mépris de la vie palestinienne a atteint un nouveau sommet. La Grande Marche du retour a, à nouveau, servi de laboratoire à Israël pour tester ses dernières technologies en situation réelle. Cela lui fournit des preuves concrètes de l'efficacité de ses technologies qui servent ensuite d'arguments de vente dans les transactions internationales d'armes.

YÉMEN

Le siège d'Al-Hudaydah, un crime de guerre de Washington

Le siège du port d'Al-Hudaydah dans la mer Rouge au Yémen, lancé par les forces armées de l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis (EAU), pourrait coûter la vie à quelque 250.000 personnes dans la ville, selon une estimation de l'Onu, tout en menaçant de tuer des millions de personnes à travers le pays par la faim et la maladie. Infliger des souffrances de masse aux civils est l'objectif principal de l'attaque d'Al-Hudaydah, principale source de nourriture, de carburant et de médicaments pour au moins 70 % de la population dans un pays qui dépend des importations pour 90 % de sa nourriture. Le but est d'affamer le peuple yéménite appauvri jusqu'à ce qu'il se soumette. La bataille pour la ville, la zone urbaine la plus peuplée du Yémen, avec une population de 400.000 à 600.000 personnes, promet d'être la plus sanglante depuis que l'Arabie saoudite a lancé sa guerre contre la population yéménite en mars 2015 dans le but de renverser les Houthis et la réinstallation du régime d'Abd Rabbuh Mansour Hadi, un régime fantoche de Ryad et de Washington.

Rien que l'année dernière, quelque 50.000 enfants yéménites sont morts de faim – environ 1.000 chaque semaine – selon le groupe d'aide humanitaire Save the children. Un million de Yéménites sont infectés par le choléra, une épidémie qui a coûté la vie à près de 2.500 personnes. Dans le cadre de ses préparatifs pour l'offensive contre Al Hudaydah, les avions de combat saoudiens ont bombardé une clinique qui traite le choléra dirigée par Médecins sans Frontières.

Cette guerre totale contre une population entière, semblable à celle menée par le Troisième Reich d'Hitler il y a trois quarts de siècle, serait impossible sans le soutien ininterrompu – militaire et politique – de l'impérialisme américain depuis ses débuts.

Les États-Unis, avec leurs principaux alliés de l'Otan, le Royaume-Uni et la France, ont fourni les avions, les navires de guerre, les bombes, les missiles et les obus utilisés pour dévaster le Yémen et abattre son peuple. Au cours de ses huit années au pouvoir, le président Barack Obama a supervisé 115 milliards de dollars de ventes d'armes à la dictature monarchique de Ryad. L'Administration Trump, qui a cherché à forger un axe anti-Iran avec l'Arabie saoudite, les autres cheikhs réactionnaires du Golfe et Israël, a promis des accords d'armement avec Riyad qui pourraient potentiellement atteindre 110 milliards de dollars.

Le Pentagone a fourni une aide directe et indispensable à l'attaque menée par les Saoudiens, assurant le ravitaillement des avions qui bombardent les civils yéménites, dotant un centre de commandement conjoint à Ryad des officiers du renseignement et de la logistique et les navires de guerre américains renforçant le blocus du pays par l'Arabie saoudite et les EAU. Récemment, des Bérets verts américains ont été déployés avec les forces terrestres saoudiennes pour les aider dans leurs opérations contre le Yémen. Sous la bannière de la "*guerre contre la terreur*", le Pentagone mène sa propre guerre aérienne au Yémen, effectuant au moins 130 frappes aériennes et par drones au cours de l'année dernière, quatre fois plus qu'en 2016.

L'Administration Trump a donné le feu vert au siège actuel d'Al-Hudaydah sous la forme d'une déclaration du secrétaire d'État américain, Mike Pompeo.

Le Yémen est emblématique de la situation mondiale 30 ans après la dissolution de l'Union soviétique, qui a déclenché une période de guerre incessante et de violence impérialiste débridée. Les crimes de guerre à l'échelle de ceux commis dans les années 30 et 40 sont devenus presque monnaie courante. Les populations civiles peuvent être massacrées ; les réfugiés de la frontière sud des États-Unis jusqu'à la Méditerranée peuvent être traités avec les méthodes de la Gestapo ; tandis que l'armée israélienne peut abattre en toute impunité des manifestants palestiniens non armés et être défendue par Washington ; et tout cela soulevant à peine un sourcil dans la presse aux ordres.

Agences

MIDI SPORTS

ZETCHI

"Des prérogatives plus importantes seront attribuées à la LFP"

Page 14

COUPE DU MONDE 2018

Déception africaine

Aucune équipe n'est en mesure de franchir le seuil du premier tour de la Coupe du monde 2018 en Russie, contredisant ainsi la thèse qui voudrait que le football africain progresse.

LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL

Abdelkrim Medouar, nouveau patron

Page 14

SPORTS

COUPE DU MONDE 2018

Déception africaine

Aucune équipe n'est en mesure de franchir le seuil du premier tour de la Coupe du monde 2018 en Russie, contredisant ainsi la thèse qui voudrait que le football africain progresse.

PAR MOURAD SALHI

Mohamed Salah, la star égyptienne, quitte la Coupe du monde dès le premier tour. Battus pour son premier match par l'Uruguay (1-0), puis lors du deuxième par la Russie (3-1), l'équipe d'Égypte a déjà dit au revoir à une Coupe du monde qu'elle retrouvait après 28 ans d'absence. Une frustration pour les Pharaons qui espéraient un retour réussi cette fois-ci. Ce ne fut malheureusement pas le cas, pour une équipe qui a brillé par son absence depuis 1990.

Les Égyptiens avaient l'espoir de voir leur équipe arracher une qualification historique pour les huitièmes de finale. Retrouver cette qualification après une longue période de disette avait provoqué des scènes de liesse au Caire, la capitale égyptienne. Une ambiance qui n'a pas duré longtemps, puisque l'équipe, portée par sa star Mohamed Salah, rate son troisième Mondial après celui de 1934 et 1990. L'Égypte affrontera pour le compte de l'ultime journée l'Arabie saoudite, dans un duel sans enjeu.

Vendredi, la déception avait été immense quand le Maroc a été défait par le Portugal (0-1). Une seconde défaite après celle concédée contre l'Iran sur le même score, qui entérine l'élimination prématurée des Lions de l'Atlas après 20 ans de disette. Une autre équipe africaine qui passe à côté de son sujet. Le parcours du Maroc fut très bref. Les coéquipiers de Benatya n'ont pas réussi à inscrire le moindre point lors de cette Coupe du monde. Une déception pour une équipe qui n'avait plus disputé cette compétition depuis 1998. Les Lions de l'Atlas repartent bredouilles chez eux, en attendant de ce qu'accouchera l'ultime rencontre contre l'Espagne prévue ce lundi. Les Marocains, qui sont déjà éliminés, tenteront de quitter avec les honneurs. Le mois de juin est décidément cruel pour le Maroc, privé également de l'organisation du Mondial-2026, attribué au trio Etats-Unis-Mexique-Canada.

Balayée par la Russie lors du match d'ouverture (5-0), l'Arabie saoudite a fait mieux contre l'Uruguay mercredi (1-0), sans toutefois réussir à s'imposer. Deux défaites synonymes d'élimination pour les Saoudiens, qui se sont faits une grosse frayeur lundi soir lorsqu'un des réacteurs de leur avion a pris feu quelques minutes avant leur atterrissage à Rostov.

Sénégal, dernier espoir africain

Tout l'espoir africain repose à présent sur le Sénégal qui a réussi à battre la Pologne (2-1), lors du premier match de ce premier tour. Les Lions de la Teranga vont-ils permettre à l'Afrique de décrocher une qualification pour les huitièmes de finale ? La réponse sera connue ce jeudi. Les Sénégalais vont affronter ce dimanche le Japon, avant de terminer ce tour face à la Colombie. Grande Pression sur le Sénégal. Seize ans après leur épopée de 2002 au Japon et Corée du Sud, les Lions de la Teranga sont de retour sur le devant de la scène. Si au début des années 2000, le Sénégal faisait office d'inconnu et a pu profiter de l'effet de surprise, ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'équipe est solide et repose autour de cadres connus et réputés à l'image de Sadio Mané, Kalidou Koulibaly ou encore Keita Baldé. En plus de susciter l'espoir et l'excitation de tout un pays, les hommes d'Aliou Cissé seront soutenus par tout un continent. Le Sénégal sera-t-il le premier pays africain à inscrire son nom en lettres d'or. Les Lions de la Teranga vont-ils réussir là où le Maroc, l'Égypte, le Nigeria et la Tunisie ont failli ? Face à une équipe japonaise redoutable, la tâche est ardue mais pas impossible…

De son côté, la Tunisie qui a été battue lors du premier match par l'Angleterre (1-0) affrontera aujourd'hui la Belgique dans un match où la défaite est strictement interdite. Rien n'est encore perdu pour les Carthaginois, mais les choses ne s'annoncent pas aussi faciles pour eux contre une coriace équipe de Belgique. La Tunisie clôturera ce tour ce jeudi contre le Panama.

M. S.

ANGLETERRE

Harry Kane affiche ses grandes ambitions

Auteur d'un doublé face à la Tunisie qui a permis à l'Angleterre de remporter son premier match (2-1), Harry Kane s'est déjà mué en leader des Three Lions. Et tant mieux, puisque le buteur de Tottenham ne cache pas ses ambitions pour le Mondial. Interrogé par le *Telegraph*, Kane a dévoilé ses objectifs pour cette Coupe du monde et pour la suite de sa carrière. "*Ronaldo est le meilleur du monde, là-haut avec Messi, mais mon objectif est d'être avec eux. Pour être le meilleur joueur du monde tu dois viser haut — tu ne peux pas viser bas — donc tu ne dois pas te mettre des limites. J'ai dit que j'étais excité d'être à un Mondial, je veux prouver. Il n'y a pas de meilleur moyen de le faire que de gagner et de marquer un doublé. Je veux faire mes preuves dans un gros tournoi, je veux être là-haut avec les meilleurs du monde et la seule manière d'y parvenir c'est d'être performant sur les gros événements et dans les moments importants*." L'attaquant de 24 ans a, en effet, plutôt bien débuté son tournoi en offrant la victoire à une Angleterre bien terne. Si les Anglais ne font pas figure de favoris pour le sacre final, ils disposent malgré tout de quelques bons joueurs comme Sterling, Alli ou Rashford, capables avec Kane de créer l'une ou l'autre surprise dans la compétition. Prochaine étape pour le capitaine anglais et les siens dimanche prochain avec la rencontre face au Panama, avant d'affronter la Belgique le 28 juin pour un des premiers gros chocs de cette Coupe du monde.

AUSTRALIE

La frustration de Van Marwijk

Toute heureuse d'égaliser face au Danemark (1-1) avant la mi-temps ce jeudi en Coupe du monde, l'Australie a ensuite livré une seconde période de bien meilleure qualité. A tel point que ce résultat nul ne satisfait pas du tout le sélectionneur des Socceroos, Bert van Marwijk.

"*J'ai le sentiment que nous aurions dû gagner. Comme contre la France (1-2) : je suis déçu et fier, et je pense que nous méritions mieux, a déploré le Néerlandais devant la presse. Je pense honnêtement que nous aurions dû avoir quatre points après ces deux matchs. Donc, je suis très déçu. Il ne nous manque que la dernière pièce du puzzle. Maintenant nous allons nous concentrer sur le match contre le Pérou. Le reste, savoir si nous allons nous qualifier ou pas, cela ne dépend pas que de nous, nous n'avons aucune influence*." Avec un seul point au compteur, l'Australie n'a plus son destin en mains.

La Russie, seule résistante face à CR7

Saison après saison, le Portugais Cristiano Ronaldo (33 ans, 152 sélections et 85 buts) commence à avoir l'habitude de marquer plus de buts que certaines équipes. Que ce soit en Ligue des Champions, en Liga, mais aussi en Coupe du monde.

En effet, grâce à sa réalisation contre le Maroc (1-0) mercredi, sa quatrième depuis le début de cette édition 2018, le Lusitanien est tranquillement installé en tête du classement des buteurs, et il a davantage marqué que quasiment l'ensemble des équipes. À vrai dire, une seule formation fait pour l'instant de la résistance, c'est la Russie, avec ses huit buts inscrits. Bien évidemment, il faut tempérer cette statistique puisque la deuxième journée de cette compétition n'a pas encore été disputée dans les groupes C, D, E, F, G et H. Mais Ronaldo impressionne.

BRÉSIL

Tite prend la défense de Neymar

Critiqué pour son individualisme lors de l'entrée en lice de l'équipe du Brésil contre la Suisse (1-1), Neymar (26 ans) peut compter sur le soutien indéfectible de Tite. En effet, le sélectionneur auriverde a sorti les barbelés pour défendre l'attaquant du Paris Saint-Germain. "*Je n'ai jamais discuté de cela avec lui. Tous les athlètes ont cette responsabilité de jouer pour le collectif et d'être aussi bons individuellement. Neymar, je ne vais pas lui enlever la possibilité d'être un génie dans les 30 derniers mètres. Cela s'applique aussi à Coutinho, Jesus, Willian et Firmino. Il faut renforcer l'équipe, mais je ne vais pas enlever aux joueurs leurs principales caractéristiques*", a expliqué le coach brésilien en conférence de presse.

Reste que Neymar va devoir jouer beaucoup plus simple pour espérer emmener la Seleçao le plus loin possible en Russie.

COUPE DU MONDE 2018

De 2006 à 2018, la malédiction de Messi

Cinq petits buts en quatre participations: si Lionel Messi est entré dans l'histoire du football avec cinq Ballons d'Or, il n'a jamais vraiment brillé en Coupe du monde, malgré une finale - perdue - en 2014. Et la malédiction se poursuit en Russie, où il a raté un penalty et où l'Albiceleste craint le pire.

Pas entré en jeu pour le premier match contre la Côte d'Ivoire (2-1, buts d'Hernan Crespo et Javier Saviola), Messi entre en piste à la 75e minute du deuxième match de poule, contre la Serbie. Le score est déjà de 3-0 mais Messi, 18 ans, trouvera le temps d'inscrire un but, le 6e et dernier (88').

Titulaire pour le troisième match, celui des coiffeurs, il fait match nul contre les Pays-Bas (0-0) et redevient remplaçant contre le Mexique en huitièmes, disputant une prolongation. Il n'entrera pas en jeu lors du quart de finale perdu aux tirs au but contre l'Allemagne (1-1, 4 t.a.b à 2), mais ce premier Mondial et son talent lui ouvrent un futur radieux.

Mondial 2010 : la grande désillusion

A 22 ans, Leo a confirmé les espoirs placés en lui avec Barcelone. Il a remporté la Ligue des champions en 2009, déjà la deuxième pour lui puisqu'il était déjà dans l'effectif en 2006, et vient de gagner le premier de ses 5 Ballons d'Or. L'Argentine en est sûre, elle tient là l'héritier de Diego Maradona, le guide qui lui manquait pour un troisième sacre mondial. Et pour doubler les chances de l'Albiceleste, la Fédération a confié les rênes de la sélection à Maradona - himself -.

Las, La Pulga » ne marque aucun but et après avoir survolé sa phase de groupes et étrillé le Mexique en huitièmes (3-1), l'Argentine bute à nouveau sur l'Allemagne en quarts de finale. Et cette fois, le score est humiliant : 4-0. Messi et l'Argentine quittent la compétition la tête basse… Ce qui n'empêchera pas l'Argentin de glaner un deuxième Ballon d'Or la saison suivante, au détriment de ses coéquipiers champions du monde Xavi et Andres Iniesta.

Mondial 2014 : si près, si loin

Cette fois, c'est la bonne ? Le Mondial a lieu non loin de l'Argentine, chez le grand rival brésilien, et Messi brille toujours autant avec Barcelone. Le sélectionneur Alejandro Sabella fait tout ce qu'il peut pour le placer dans les meilleures conditions, et cette fois Messi fait le job… Au début au moins.

Il marque lors de chacun des trois matches de poule, dont un but crucial face à la solide sélection iranienne et un doublé contre le Nigeria. Il reste en revanche muet pendant les matches à élimination directe, ce qui n'empêche pas l'Albiceleste de gravir les échelons un à un.

Di Maria marque en huitièmes contre la Suisse, Gonzalo Higuain contre la Belgique en quarts, les Pays-Bas sont écartés aux tirs au but en demie. Mais en finale, Messi retrouve une nouvelle fois son bourreau allemand et, une nouvelle fois, va s'incliner, en prolongation. Cruel pour l'Argentine, qui va en plus perdre deux autres finales, en Copa America contre le Chili en 2015 et 2016. Présage funeste pour 2018 ?

Mondial 2018 : un penalty raté et la peur…

Ce dimanche (24 juin), il aura 31 ans. Cela semble donc être sa dernière chance de gagner la Coupe du monde. Cela commence mal contre l'Islande : Leo rate un penalty. Le seul but de l'Albiceleste est signé Kun Agüero, alors que Diego Maradona, lunettes à verres fumés et cigare, gesticule en tribunes. Résultat : 1-1 contre les « Vikings, dont c'est la première Coupe du monde et le premier point dans cette épreuve reine.

Evidemment, en sélection, personne ne l'accable. "*Il a manqué le penalty, et en tant que grand professionnel, il sait ce que signifie ce penalty*", explique le défenseur Cristian Ansaldi. "*Mais c'est grâce aux buts qu'il a marqués que nous sommes ici. Il est très bien, et c'est ce qui fait que nous nous sentons bien également.*"

Mais lors du match suivant, le Barcelonais ne brille pas et la Croatie - bien aidée par une énorme boulette de Willy Caballero sur le premier but - humilie les Argentins (3-0). La Pulga se signale même par quelques gestes d'énervement, ne tire au but qu'une petite fois et ne touche pas un ballon dans la surface adverse. L'Argentine n'a plus son destin en mains, contrairement à Cristiano Ronaldo qui caracole en tête du classement des buteurs du tournoi (4 buts).

DANEMARK

Sans Poulsen contre les Bleus

Averti à deux reprises depuis le début de la Coupe du monde 2018, contre le Pérou (1-0) et l'Australie (1-1), Yussuf Poulsen (24 ans) ne disputera pas le troisième match de la phase de poules contre l'équipe de France, mardi prochain. En effet, l'ailier du Danemark est suspendu pour ce choc qui pourrait déterminer le premier du groupe C.

LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL

Abdelkrim Medouar, nouveau patron

L'homme fort de l'ASO Chlef, Abdelkrim Medouar, a été propulsé par ses pairs à la tête de la Ligue de football professionnel (LFP) en remplacement de Mahfoud Kerbadj, évincé en janvier dernier, lors de l'assemblée générale élective qui s'est déroulée jeudi au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger).

La victoire de Medouar est nette et sans bavures : il a récolté un total de 19 voix des votants, ne laissant que des miettes à ses concurrents. Azeddine Arab (ES Sétif) a dû ainsi se contenter de 7 voix, Mohamed El-Morro (ASM Oran) de 6 et Mourad Lahlou (NA Husseïn-Dey) de 4 seulement. Le quorum a été largement atteint avec la présence de 36 membres sur les 39 qui composent l'assemblée générale de la LFP. Manquaient à l'appel Abdelbasset Zaïm (USM Annaba), pourtant candidat au bureau exécutif mais arrivé très en retard, et les deux représentants des entraîneurs.
Le désormais ancien porte-parole de l'ASO travaillera au sein d'un bureau exécutif composé de six membres. Il s'agit de Djamel Messaoudène (CA Bordj Bou Arréidj), Mourad Belakhdar (JS Saoura) et Akli Adrar (MO Béjaïa) de la Ligue 1 ainsi que Mohamed Boualem (MC Saïda), Farouk Belguidoum (RC Kouba) et Mabrouk Herrada (MC El-Eulma) de la Ligue 2. L'intronisation de Medouar vient mettre un terme au travail du directoire que présidait Amar Bahloul depuis le 23 janvier dernier, suite au retrait, par la Fédération algérienne de football (FAF), de la délégation de gestion des championnats professionnels au conseil d'administration de la LFP avec à sa tête Mahfoud Kerbadj.
L'instance fédérale avait reproché à la LFP et à son ancien président de délivrer des licences aux nouvelles recrues hivernales de l'ES Sétif, alors que le club était interdit de recrutement en raison de salaires impayés. Kerbadj avait expliqué sa décision par le souci de permettre à l'Entente de qualifier ses nouveaux joueurs en vue de la Ligue des champions d'Afrique, dont le tour préliminaire était programmé entre le 9 et le 11 février.
L'autre raison qui avait poussé le patron de la FAF, Kheïreddine Zetchi, à "*évincer*" Mahfoud Kerbadj de son poste de président, reste le conflit né depuis l'arrivée du premier à la tête de la Fédération en mars 2017. La mayonnaise n'a jamais pris entre les deux hommes qui entretenaient des relations conflictuelles.
En juillet 2017, la FAF avait même publié un communiqué sur son site officiel dénonçant "*les absences à répétition*" de Kerbadj des réunions du bureau fédéral, l'appelant à donner des "*clarifications*". Après son éviction de la LFP, Kerbadj a recouru à la justice pour rétablir la convention signée entre les deux parties (FAF et LFP) en 2011, mais le Tribunal arbitral du sport (TAS) et le Tribunal administratif d'Alger l'ont débouté.
Elu désormais en tant que numéro 1 de la LFP, Medouar va s'atteler en compagnie de son équipe à préparer la saison footballistique 2018-2019 qui s'annonce comme chaque année éprouvante tant sur le plan de la gestion que celui de la programmation et dont le coup d'envoi sera donné le week-end du 10-11 août.

ZETCHI

"Des prérogatives plus importantes seront attribuées à la LFP"

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a indiqué que des prérogatives "*plus importantes*" seront attribuées à Ligue de football professionnel (LFP) qui a depuis jeudi un nouveau patron, en l'occurrence Abdelkrim Medouar en remplacement de Mahfoud Kerbadj. "*Cette Ligue ne sera pas uniquement consacrée à la programmation et au suivi des matchs de football. A votre avis, qui est le plus au courant des affaires et des problèmes du football national ? Des prérogatives plus importantes lui seront attribuées. Le président de la LFP prendra part aux réunions du Bureau fédéral de la FAF et représentera tous les clubs professionnels. Il défendra les clubs et insérera leurs problèmes dans l'ordre du jour de nos réunions pour trouver les meilleures solutions*", a précisé Zetchi à l'issue de l'Assemblée générale élective (AGE) de la LFP tenue au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger). Medouar a été élu en récoltant 19 voix contre 7 pour Azeddine Arab (ES Sétif), 6 pour Mohamed El-Morro (ASM Oran) et 4 pour Mourad Lahlou (NA Husseïn-Dey).

"*Je félicite Medouar et les membres du Bureau pour leur élection à la tête de la Ligue. Medouar n'est pas un inconnu du football algérien. Je pense qu'avec son expérience et celle des membres élus, les choses marcheront dans le bon sens. Aujourd'hui, la Ligue trouvera sa liberté dans la gestion et c'est une preuve que la FAF n'a jamais souhaité profiter d'elle*", a ajouté le patron de l'instance fédérale.
Interrogé sur l'arbitrage, Zetchi a précisé que c'est une "*structure indépendante*" qui ne sera pas gérée par la Ligue.
"*Il faut que vous sachiez que nous avons reçu des instructions de la part de la Fédération internationale de football pour que l'arbitrage ne soit pas géré par les Ligues. L'arbitrage est une instance indépendante*", a conclu Zetchi.

MEDOUAR

"Une convention sera signée entre la FAF et la LFP pour la répartition des tâches"

Une convention sera "*prochainement*" signée entre la Fédération algérienne de football (FAF) et la Ligue de football professionnel (LFP), pour la répartition des tâches et la délimitation des prérogatives entre les deux parties, a indiqué jeudi à Alger, le nouveau patron de la LFP, Abdelkrim Medouar. "*Une convention sera signée entre la Fédération et la Ligue et j'espère que nous aurons plus de prérogatives que les années précédentes. Cette convention permettra à la FAF de se concentrer sur les grandes lignes du football national*", a indiqué Medouar lors d'une conférence de presse tenue au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), à l'issue des travaux de l'Assemblée générale élective de la LFP.
Medouar estime que la FAF doit gérer les "trucs" les plus importants du football national et ne pas perdre de temps avec des sujets comme la compétition et les problèmes des clubs.
"*Je pense que la Fédération n'est pas censée vivre quotidiennement avec les problèmes des clubs et le déroulement de la compétition. Nous allons étudier certains dossiers de la FAF mais sans dépasser les limites. C'est avec cette manière qu'on pourra aider le football algérien*", a ajouté le nouveau président de la LFP.
Et d'enchaîner : "*Une de nos priorités est de préparer la nouvelle saison afin de répondre présent le jour J. Les clubs vont commencer leur préparation d'ici à une semaine et on doit être au rendez-vous. Notre rôle est de gérer les affaires des Ligues 1 et 2. A vrai dire, nous n'avons pas un programme fixe, nous allons nous réunir, nous les membres du bureau exécutif, pour tirer au clair les choses.*"
Interrogé sur le sponsoring et les droits TV, le désormais ancien homme fort de l'ASO Chlef juge que ce volet est très important pour les clubs. "*Il faut étudier cette question et discuter aussi des droits TV pour éclaircir les choses. Un travail a été déjà fait entre le directoire de la LFP et la FAF, maintenant nous allons reprendre le dossier. Il faut que vous sachiez que les clubs ne peuvent pas survivre sans les droits TV et sans sponsoring. Nous allons continuer à travailler sur ce sujet pour que les clubs en profitent*", a expliqué Medouar.
Medouar a été élu en récoltant 19 voix contre 7 pour Azeddine Arab (ES Sétif), 6 pour Mohamed El-Morro (ASM Oran) et 4 pour Mourad Lahlou (NA Husseïn-Dey).
"*Je veux saluer les membres de l'Assemblée générale pour leur confiance et je tiens aussi à féliciter les nouveaux membres du bureau exécutif. Les élections se sont déroulées dans de très bonnes conditions. Aussi, il faut saluer le directoire qui a géré les affaires de la Ligue depuis le mois de janvier et aussi la commission électorale qui a veillé au bon déroulement de ce rendez-vous.*"

20e ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DE MATOUB LOUNES

Un colloque international organisé à Béjaïa

Un colloque international articulé autour de la vie, l'œuvre et le parcours de Lounes Matoub, une figure de proue de la chanson Kabyle a été ouvert mardi à l'université de Béjaïa avec l'objectif de rendre compte de l'importance du patrimoine immatériel légué, mais surtout, de la portée de chacune des facettes que celui-ci recouvre, qu'il s'agisse de chant et poésie ou de leurs pendants artistique, philosophique et psychologique.

Assassiné il y a 20 ans, presque jour pour jour, Matoub, auteur, compositeur, interprète, continue pour autant, selon les présents au colloque, à fasciner les foules, ses chansons se bonifiant au fil des années et reprises avec délectation dans toutes les chaumières, que des intellectuels, qui bien que tardivement, ont fini par trouver en lui une vraie source d'inspiration. Et pour cause ! peut-être sans l'avoir voulu, l'artiste a assurément magnifiée son œuvre, sa poésie, à la fois diverse et fine par ses formes et ses thèmes, par une action sociale et militante en faveur de la démocratie qui ne s'est jamais démentie.

La combinaison de l'une et de l'autre a forgé en lui l'image d'un militant convaincu, un idéaliste impénitent et un poète-philosophe retentissant, voire "*un leader d'opinion dont le verbe est écouté et le message suivi*", souligne, à son propos, Djamel Chikhi, professeur à l'université d'Ottawa (Canada), qui le classe dans la lignée des philosophes existentialistes et qui lui attribue une dimension universelle.

L'occasion de ce colloque, en effet, a d'emblée focalisé sur l'expression multiple et plurielle de l'œuvre de Matoub, entrevue, comme "*un patrimoine qui se reflète à travers une poésie engagée, spirituelle, engagée, idyllique, historique, socio-anthropologique, politique voire psychologique*", soutient, pour sa part, Nora Belgasmia de l'université de Tizi-ouzou, qui en fait la démonstration, en déroulant, une flopée de poèmes.

Etalé sur trois jours, le colloque auquel participe, des chercheurs nationaux et étrangers, notamment de France, du Maroc et du Canada, entend lever le voile sur les différents aspects de l'œuvre matoubienne et susciter en conséquence, selon Boualem Saidani, recteur de l'université de Béjaïa, des "*pistes de recherche académique pour un retentissement à la mesure de la popularité de l'artiste, adulé dans toutes les régions berbérophone du Maghreb*".

DU 21 AU 22 JUILLET

Le festival du manga en Algérie

Les passionnés de la culture manga peuvent se réjouir ! Le premier festival dédié au genre se tiendra à Alger du 21 au 22 juillet prochain.

Prévu au niveau du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Les Annassers), le Festival, nommé Dzaïr Manga Matsuri, entend ravir les fans du genre. Pour ce faire, des ateliers culturels, des concours, des cosplays, des espaces jeux vidéo ainsi que des concerts seront au programme.

Mis en place par le HB Manga Kissa, le premier manga café de la capitale, aux côtés de la maison d'édition spécialisée HB Editions, le Festival comptera également sur les exposants, entre écoles, designers, maisons d'éditions ou encore magasins spécialisés.

Coté concours, on retient celui des mangakas. Il permettra à ces derniers de se faire éditer et commercialiser. Pour avoir la chance d'être l'heureux/heureuse élu(e), il suffit d'envoyer les 10 premières pages du manga (qui doit obligatoirement être composé d'au moins 50 planches) et le synopsis (en français) à l'organisation à l'adresse email suivante : dzairmangamatsuri@gmail.com et ce, avant le 15 juillet prochain.

Les jeunes talents ne sont pas en reste et ont également un concours pensé pour eux. Qu'ils soient Youtubers, scénaristes en herbe, dessinateurs ou encore auteurs, ils peuvent envoyer leurs œuvres à la même adresse email et avant la même date butoir.

Si le programme final et détaillé de la manifestation n'est pas encore disponible, les organisateurs promettent de mettre à jour la page de l'événement au plus vite.

COMPOSÉ AU XIIIE SIÈCLE

Parution d'une traduction en français du poème lyrique *Al Burda*

Une traduction du poème lyrique *Al Burda*, composé au XIIIe siècle par Al Imam Sharafu-d-Dîn Al Bûsiri, traduit vers le Français et commenté par l'ancien directeur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris, Cheikh Hamza Boubakeur (1912-1995) a été publié récemment dans une version "collector".

Edité par la maison *Al Bayazin*, cet ouvrage, portant le titre *Al Burda*, revient sur ce célèbre poème, qui est d'un grand intérêt religieux et historique, en présentant une traduction et un commentaire de chacun des 160 vers que comporte cette "qacida" glorifiant le prophète de l'islam.

Al Burda se décline en 10 chapitres dédiés à la poésie amoureuse et aux plaintes sentimentales, à des mises en garde contre les errances de l'âme, à la noblesse et l'éloge du Saint Coran.

Cette "qacida", la plus récitée dans les mosquées et zaouïa du monde musulman, particulièrement la veille du Mawlid Ennabaoui, réserve une grande partie au "medh (louanges au prophète), mettant en avant la lutte du prophète pour le triomphe de la cause de dieu, les miracles du prophète ou encore du "*voyage nocturne et de l'ascension*" de ce dernier.

Le traducteur, Cheikh Hamza Boubakeur, dont le travail de traduction et de commentaire a été achevé en 1980, explique dans ses commentaires l'intérêt religieux et historique du poème et son puissant souffle lyrique et tente de simplifier au maximum les subtilités de la langue et les allusions à la pensée soufie.

Outre le poème et sa traduction, l'ouvrage comporte également la biographie et le parcours de Sharafu-d-Dîn Al Bûsiri et l'histoire de ce poème. Une autre "qacida" portant le même titre avait été écrite en louanges au prophète de l'islam de son vivant par Kâab Bnou Zuhayr qui lui avait donné le titre de *Baanat Suâad*.

Présenté dans une version "collector" assez soignée sur le plan de l'impression, l'ouvrage *Al Burda* est présenté dans une couverture sobre de couleur orange arborant un des arabesques. Né en 1912 dans le sud de l'Oranie, Cheikh Hamza Boubakeur, Aboubakeur Ben Hamza Ben Kadour de son vrai nom, a dirigé pendant 25 ans l'Institut musulman de la mosquée de Paris (1957-1982) et a laissé plusieurs ouvrages dont une traduction commentée vers le Français du Coran en plus d'essais sur le soufisme et la poésie.

LE 12 JUILLET PROCHAIN

Concert de jazz manouche à Alger

La fin du Ramadhan ne signifie pas l'arrêt total des sorties culturelles. Preuve en est avec un concert de jazz manouche programmé en juillet à Alger. L'Institut français d'Alger vous invite, jeudi 12 juillet à 20h30, à vous familiariser avec le son de Marcel Loeffler, l'un des "*plus grands spécialistes de l'accordéon jazz*" en France. Accompagné de son fils, Cédric, guitariste de formation, Marcel Loeffler promet une harmonie entre guitare et accordéon pour un jazz façon manouche.

Pour assister à l'événement, qui promet de combler les mélomanes, vous pouvez réserver vos places à l'adresse suivante : concertdejazzmanouche2018.alger@if-algerie.com. Né en 1957 dans le Bas-Rhin, Marcel Loeffler maîtrise plusieurs sous-types de jazz (bebop, tango, moderne…) et apparaît dans le dictionnaire dédié à ce genre depuis 10 ans.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DAIRA DE MEGHILA
COMMUNE DE SEBT

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE
NIF : 144110803000.910

Conformément aux dispositions des article 65 du décret présidentiel **N° 15/247 du 16/09/2015** *portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.*
Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de SEBT - wilaya de Tiaret - porte à la connaissance des entreprises ayant participées à :
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° ...02... /2018
paru dans les quotidiens nationaux :
01 - يومية اخبارية وطنية en date du : 13/05/2018
02 - **MIDI LIBRE** en date du : 14/05/2018
relatif à la réalisation du projet :
ACHEVEMENT DE LA ROUTE MENANT A DOUAR SAKHRA SUR 02KMS

Qu'à l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres, le marche est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Projet	Entreprise retenue	Montant du marché	Délai de réalisation	OBSEVATIONS
ACHEVEMENT DE LA ROUTE MENANT A DOUAR SAKHRA SUR 02KMS	BOUCHELAGHEM MENAOUAR ABD ELMOTALEB	13.946.800.00 DA	Quatre (04) MOIS	MOINS DISANTE

Un délai de dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour toute réclamation d'éventuelle ,réclamation à compter de la première date de parution de cet avis dans la presse nationale .
Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des

Midi Libre n° 3423 - Samedi 23 juin 2018 - Anep 818 189

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بومرداس
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات

القرار رقم 18/٨٨٥٨ المؤرخ في 04 جوان 2018 المتضمن فتح تحقيق مسبق من أجل التصريح بالمنفعة العمومية لإنجاز وتطوير وتجهيز وإيصال الطاقة و أشغال الهندسة المدنية وربط المناقب المتواجدة على مستوى بلديات حمادي و خميس الخشنة ويسر وبغلية ودلس ولاية بومرداس.

إن والي ولاية بومرداس

- بمقتضى الأمر رقم 75-58 المؤرخ في 26/09/ 1975 المتضمن القانون المدني المعدل و المتمم،
- و بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 1984/02/04 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد،
- و بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالتهيئة و التعمير المعدل و المتمم،
- و بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل و المتمم،
- و بمقتضى القانون رقم 91-11المؤرخ في 1991/04/27 المحدد لقواعد نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المعدل والمتمم،
- و بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 2011/06/22 المتعلق بالبلدية ،
- و بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 2012/02/21 المتعلق بالولاية،
- و بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2016/10/05 المتضمن تعيين السيد عبد الرحمان مدني فواتيح واليا لولاية بومرداس،
- و بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 93-186 المؤرخ في 1993/07/27 المحدد لكيفيات تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 1991/04/27 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم و المعدل،
- و بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في1994/07/23 المحدد لأجهزة الإدارة العامة للولاية و هياكلها،
- بناء على القرار الوزاري المؤرخ في 2017/11/08 المحدد للقائمة الوطنية للأشخاص المؤهلين للقيام بالتحقيق المسبق لإثبات المنفعة العمومية في إطار عملية نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية بعنوان سنة 2018،
- بناء على المقرر رقم 21 المؤرخ 2014/11/04 المتضمن تسجيل العملية رقم (N.K S.322.2.262.135.14.01)
- بناء على تقرير مديرية الموارد المائية رقم 1604 المؤرخ في 2018/05/16 الذي يبرر اللجوء إلى نزع الملكية من أجل المنفعة العامة.
- بناء على المراسلة رقم 1603 المؤرخة في 2018/05/16 الصادرة عن مديرية الموارد المائية المتضمنة تصريح تفسيري للهدف من المشروع.
- بناء على مراسلة مديرية الموارد المائية رقم 1605 المؤرخة في 2018/05/16 المتضمنة ملف مشروع إنجاز وتطوير وتجهيز وإيصال الطاقة و أشغال الهندسة المدنية وربط المنقب المتواجد على مستوى بلديات حمادي و خميس الخشنة ويسر وبغلية ودلس لولاية بومرداس.

وإقتراح من السيدة/ مديرة التنظيم و الشؤون العامة

يقـــــرر

المادة الأولى: يشرع في فتح تحقيق مسبق من أجل التصريح بالمنفعة العمومية لإنجاز وتطوير وتجهيز وإيصال الطاقة و أشغال الهندسة المدنية وربط المنقب المتواجد على مستوى بلديات حمادي و خميس الخشنة ويسر وبغلية ودلس ولاية بومرداس.

المادة 2: يهدف هذا المشروع إلى انجاز مضخات جديدة لتعبئة موارد أخرى من أجل حماية المضخات القديمة التي هي في صدد الاستعمال، و في تحسين مستوى المعيشي للمواطنين.

المادة3 : مدة التحقيق هي عشرة (10) أيام ، إبتداء من اليوم الحادي عشر(11) من اليوم الأول لنشره في جريدتين وطنيتين .

المادة4 : يعين السادة :

- موهاب محمد مهندس معماري رئيسي بلدية دلس رئيسا،
- سلياني أحمد مهندس دولة في التسيير التقني و الحضري بلدية سوق الحد عضوا،
- هجرسي الهام مهندس دولة في التسيير التقني و الحضري عضوا،

بصفتهم محافظين محققين في ثبوت المنفعة العمومية للمشروع و يكون مقر لجنة التحقيق في مقر بلدية يسر.

المادة5: يجب على أعضاء لجنة التحقيق وضع ملف المشروع تحت تصرف المواطنين و الاستماع إلى أي شخص قادر على الإدلاء بملاحظاته مع فتح سجل خاص للمواطنين لتدوينها خلال مدة التحقيق مع الحفاظ على سرية الوثائق و المعلومات المتعلقة بالأشخاص.

المادة6: ينشر هذا القرار في جريدتين وطنيتين كما يعلق في جميع الأماكن العمومية المخصصة لهذا الغرض على مستوى بلديات حمادي و خميس الخشنة و يسر و بغلية و دلس و يثبت ذلك بشهادة صادرة عن رئيس المجلس الشعبي للبلديات المعنية.

المادة7: بعد الانتهاء من التحقيق و خلال عشرة (10) أيام التي تليه ، يقوم أعضاء لجنة التحقيق بتدوين محضر يحمل جميع المعلومات المتعلقة بالمشروع مع الإفصاح صراحة عن مدى فعالية المنفعة العمومية وارساله مع سجل التحقيق والملف إلى والي ولاية بومرداس (مديرية التنظيم والشؤون العامة).

المادة8: تأخذ أتعاب المحافظين المحققين على عاتق مديرية الموارد المائية.

المادة9: يكلف السيدتان و السادة الأمين العام للولاية ومديرة التنظيم و الشؤون العامة ومدير الموارد المائية ومدير أملاك الدولة ومديرة المصالح الفلاحية ومدير الحفظ العقاري و رؤساء الدوائر خميس الخشنة و يسر و دلس و بغلية و رؤساء المجالس الشعبية لبلديات حمادي و خميس الخشنة و يسر و دلس و بغلية بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مجموعة القرارات الإدارية للولاية.

Midi Libre n° 3423 - Samedi 23 juin 2018 - Anep 818 761

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya D'Alger
Daira Administrative de Chéraga
Commune de Ain Benian
NIF : 097542399604704

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° .02../2018

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Ain Benian Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet suivant:

Programme : frais d'étude.
Projet : étude et suivi pour la réalisation d'un groupe scolaire type «D» a Ain Benian .

Les bureaux d'études inscrit au tableau des architectes agrées auprès du ministère de l'habitat option étude et suivi dans la construction ayant déjà conçu au moins une infrastructure classées a la catégorie **B** de secteur du bâtiments, intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès **du bureau secrétariat générale de l'APC de Ain Benian, Contre** paiement de la somme de **2000,00 DA (deux mille dinars)**
Les dossiers de soumission comprendront dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

L'offre technique et dossier de candidature comprendront :
- voire le cahier des charges **pages 04 , 05 et 06 , article 11.**

L'offre financière comprendra
- La soumission dument signé par le soumissionnaire.
- La proposition des honoraires de chaque mission.

Les trois enveloppes sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la montions «dossier de candidature », «offre technique » et «offre financière » selon le cas .ces enveloppes seront ensuite placées dans une enveloppe anonyme et portant la mention :

A Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire
Communale de Ain Benian
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02../2018
Programme : frais d'étude.
Projet : étude et suivi pour la réalisation d'un groupe scolaire type «D» a Ain Benian .
Soumission A Ne Pas Ouvrir que par la commission
D'ouverture des plis et évaluation des offres

Les offres doivent être déposées auprès:

« Bureau de secrétariat générale de la commune de Ain Benian»

Le délai de préparation des offres est de **21 jours**, a partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP, le dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12H, l'ouverture des plis techniques, dossier de candidature et financiers aura lieu le même jour à 13H, au siège de la commune, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Cet avis est considéré comme une invitation aux entreprises soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.
-**les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 21 jours+03 mois.**

Midi Libre n° 3423 - Samedi 23 juin 2018 - Anep 818 660

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
GROUPE D'INFRASTRUCTURES DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGES D'ARTS - GITRA
ENTREPRISE PUBLIQUE DE TRAVAUX PUBLICS - EPTP BOU-SAADA
SPA AU CAPITAL SOCIAL DE 70.000.000 DA
Siège social : Route EL Maâdher Bou-saâda
Tél. : (035) 45.80.45 Fax : (035) 45.80.47 – e-mail : pdg@eptp-bousaada.dz/dtc@eptp-bousaada.dz

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /DRC/EPTP/2018

L'Entreprise Publique des Travaux Publics – EPTP Bou-saâda lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour **la location de matériel de travaux publics pour la réalisation des travaux de terrassement et corps de chaussée au niveau de la wilaya de Ouargla.**
Cette concurrence est ouverte aux sociétés spécialisées dans la location du matériel de travaux publics.
Le cahier des charges est à retirer contre le paiement de la somme de 10.000,00 DA non remboursables à l'adresse suivante :
EPTP Bou Saada/Direction de Réalisation et Commerciale/Service marché et sous-traitance / Route El-Maâdher, Bou Saada, Wilaya de M'Sila
Les soumissionnaires préparent leurs offres conformément aux dispositions du cahier des charges et les feront accompagner de toutes les pièces exigées.
Les offres, technique, financière et dossier de candidature seront mis chacun dans une enveloppe, et ces enveloppes seront à leurs tours mises dans une même enveloppe qui doit être anonyme ne comportant que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/DRC/EPTP/BS/2018
LA LOCATION DE MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET CORPS DE CHAUSSEE
« A N'ouvrir Que Par La Commission Ouverture Des Plis »
Et déposée à l'EPTP BOU-SAADA,
DIRECTION DE REALISATION ET COMMERCIALE / SERVICE DES MARCHES ET SOUS TRAITANCE
BP 119- Route EL-MAADHER BOU-SAADA WILAYA DE M'SILA
Tél. : (035) 45.80.45 Fax : (035) 45.80.47 – e-mail : pdg@eptp-bousaada.dz/dtc@eptp-bousaada.dz

La date limite du dépôt des offres est fixée au Quinzième (15) jour à Douze heures (12h 00) à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP. Cette date est tacitement reportée au premier jour (1er) ouvrable au cas où cette date coïncide avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux (Vendredi/Samedi), L'ouverture sera le même jour à quatorze heures 14h 00.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

Midi Libre n° 3423 - Samedi 23 juin 2018 - Anep 818 283

Des chercheurs découvrent une nouvelle forme de dépression

Les chercheurs viennent d'identifier un mécanisme complètement différent, impliquant d'autres molécules. Une découverte qui pourrait conduire à de nouveaux traitements pour la guérison.

La dépression, touche plus de 300 millions de personnes, et elle est l'une des premières causes de mortalité dans le monde (par ses effets collatéraux ou comorbidités). Heureusement, il existe des traitements pharmacologiques efficaces… mais seulement dans 70% des cas. Pour cause, 90% de ces traitements reposent sur une seule hypothèse suggérant l'existence d'un déficit dans le cerveau de molécules bien particulières.

Les traitements jusqu'alors sont à base d'inhibiteurs de la recapture de la sérotonine ou la noradrénaline, nommés ISRS, qui permettent d'assurer une bonne absorption de ces neuromédiateurs par les neurones. Mais voilà. Les chercheurs ont repéré un circuit totalement différent qui semble également être responsable de troubles dépressifs .

Une hormone liée à des troubles dépressifs

C'est le déficit d'une protéine, la RGS8, agissant au niveau des synapses. Produite par des neurones de la région de l'hippocampe notamment, selon les chercheurs cette protéine se diffuserait et bloquerait l'absorption par d'autres neurones d'une hormone liée à des troubles dépressifs, la MCH1.

Par ailleurs, les chercheurs dans leurs expériences pratiquées sur des souris, ils ont constatés qu'une sur-concentration de RGS8 chez ces cobayes insensibles aux ISRS diminuait également les symptômes dépressifs, ce qui signifierait que les deux mécanismes sont indépendants. Si le résultat est confirmé et s'il est transposable aux humains, la protéine RGS8 constituerait une nouvelle piste contre les dépressions insensibles aux traitements classiques.

De la soie d'araignée pour doper les vaccins...

On admire généralement sa souplesse et sa résistance ou encore sa légèreté. Mais aujourd'hui, des chercheurs s'intéressent à d'autres de ses propriétés. Selon eux, la soie d'araignée pourrait aider à concevoir des vaccins plus efficaces. Pour lutter contre certaines maladies infectieuses telles que la tuberculose - ou même contre le cancer -, il faut réussir à activer les lymphocytes T. Et ce n'est pas une mince affaire. Car les peptides, des petits morceaux de protéines utilisés pour cela, ont la fâcheuse tendance à être dégradés par le corps avant même d'avoir atteint leur cible. Pour remédier au problème, des chercheurs ont imaginé utiliser de la soie d'une araignée commune à nos jardins, l'épeire diadème. Cette soie — une longue chaîne de protéines légère, résistante, mais surtout biocompatible et biodégradable — a pu être recréée en laboratoire. De quoi permettre aux scientifiques d'y intégrer un peptide aux propriétés vaccinales.

Une technique généralisable ?

Cette soie artificielle est alors enroulée pour former des nanoparticules injectables. Des microparticules capables de voyager dans le corps jusqu'au cœur des cellules des ganglions lymphatiques. Elles semblent en plus supporter des températures élevées sans dommage, permettant d'économiser sur les chaînes de froid habituellement indispensables au transport et à la conservation des vaccins.

Une question se pose toutefois encore : la technique est-elle adaptable aux antigènes utilisés dans les vaccins standards contre la plupart des maladies virales ? Car ceux-ci sont d'une taille bien supérieure à celle des peptides.

Zoom sur les vertus du café vert !

La graine de café, avant d'être torréfiée, est verdâtre, ce qui lui vaut le nom de "café vert". Ce dernier ne subit aucune transformation et les vertus de la plante, de plus en plus exploitées en pharmacologie, sont donc conservées. Le café vert, c'est tout simplement la graine du caféier arrivée à maturité. Le fruit du caféier est rouge vif et enveloppe deux graines vertes. Celles que l'on consomme sont noires parce qu'elles ont été torréfiées, et c'est bien en cela que le café vert diffère du café noir, d'un point de vue nutritionnel. La torréfaction consiste à exposer les graines à la chaleur, par feu direct. Les graines sont brûlées pour dégager tout leur arôme, puis moulues pour être consommées. Le café vert n'étant pas torréfié, il conserve toutes les vertus originelles du caféier.

Café vert et antioxydants

En plus de l'effet de la caféine, une substance stimulante, le café vert contient des acides chlorogéniques, qui disparaissent lors de la torréfaction. Ces composés organiques sont d'excellents antioxydants. Ils favoriseraient donc la protection de l'organisme contre les radicaux libres, et retarderaient le vieillissement cellulaire. Certaines études ont par ailleurs mis en exergue leur effet anxiolytique.

Surpoids : du café vert pour maigrir ?

Les graines de café non torréfiées voient leur popularité augmenter d'année en année, et en particulier depuis 2006. Cette année-là, une équipe japonaise a en effet publié dans la revue Annals of Internal Medicine une étude suggérant que le café vert avait des vertus pour les personnes en surpoids. Ce n'est bien sûr pas un remède miracle, mais les acides chlorogéniques qu'il contient diminueraient l'absorption des sucres par les cellules hépatiques, et donc la transformation du sucre en graisse par le foie. Ces acides favoriseraient en outre l'utilisation des sucres par les cellules musculaires. En diminuant le taux de sucre dans le sang, les effets du café vert seraient intéressants pour le traitement du diabète de type 2.

Manger 5 fruits et légumes par jour… pour mieux grossir

Et si suivre les recommandations en matière de santé pouvait faire grossir ? Le slogan accompagnant les publicités pour des aliments gras nous incitant à consommer 5 fruits et légumes par jour pourrait avoir l'effet inverse recherché. Il nous donnerait l'envie de nous faire plaisir...

Les fruits et les légumes en eux-mêmes ne font pas grossir, mais nous conseiller d'en manger nous pousse à nous diriger vers des aliments très gras et sucrés.

Face à l'épidémie d'obésité et de surpoids qui se répand dans le monde, les autorités sanitaires ont décidé d'agir et de prévenir. C'est pourquoi, depuis 2009 en France, les publicités pour des aliments trop gras, trop salés ou trop sucrés sont accompagnées d'un slogan de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) incitant à manger 5 fruits et légumes par jour pour une bonne santé.

Deux chercheuses de l'école de management de Grenoble ont travaillé sur la question en faisant appel à 131 de leurs étudiants. Les volontaires devaient regarder une publicité pour un aliment bien trop riche, accompagné ou non du slogan leur recommandant de faire attention à ce qu'ils mangent. Après visionnage, on leur offrait la possibilité de choisir entre un bon pour une glace et un pour un sachet de fruits.

Le message sanitaire varie d'un pays à l'autre. Si aux États-Unis, comme en France, on préconise 5 fruits et légumes par jour, au Danemark on parle plutôt de 6. Mais c'est aussi pour des raisons mnémotechniques.

Les images parlent plus qu'un slogan

Contrairement à ce que voudrait le bon sens, les consommateurs n'ayant pas vu défiler le message ont, 2 fois plus que les autres, opté pour les fruits. C'est ce qui s'appelle un effet boomerang : on produit le résultat inverse de ce qui était désiré.

Les auteures apportent une explication à cette observation paradoxale. Selon Carolina Werle, le message déculpabiliserait le consommateur qui hésiterait moins à se diriger vers des produits dits "de plaisir", ce qui risque, à terme, de conduire au surpoids. En revanche, ce même aliment est associé à des concepts négatifs lorsqu'il n'est pas accompagné des recommandations sanitaires : par souci pour notre santé, nous préférons nous diriger vers

une nourriture plus saine.

En conclusion de cette étude les chercheuses proposent de modifier la façon d'opérer. Au lieu d'associer la publicité à un texte, elles encouragent à utiliser la force des images, comme cela existe dans la lutte contre le tabac, car l'impact est plus puissant dans l'esprit des gens.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tissemsilt
Le numéro d'identification fiscale (NIF) OPGI de Tissemsilt : 38 01 00 87 101

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

En application des dispositifs de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert n°08/2018 paru dans ***EL DIAR*** le 24/03/2018 et ***MIDI LIBRE*** le 28/ 03/2018 qu'à l'issue de l'évaluation des offres les marchés sont attribués provisoirement comme suit :

Commune / localité	Projet	Entreprise	Montant de soumission en TTC	Montant de soumission après correction	Délai	Critère de choix	Numéro d'identification fiscale (NIF)
Programme quinquennal des 3000 LPL année 2011							
Réalisation des travaux de 08/50/3000 LPL en TCE lot 01 bloc B1							
Béni Chaib	Réalisation des travaux de 08/50/3000 LPL en TCE lot 01 bloc B1	DAHEL MUSTAPHA	19 762 633,04	19 762 633,04	12 mois	Offre retenue (moins disante)	197 616 100 134 341
Programme quinquennal des 3000 LPL année 2011							
Réalisation des 12/50/3000 LPL en TCE							
Tamellahet	Réalisation des 12/50/3000 LPL en TCE	AOURAI ABDELKADER	33 674 690,75	33 669 240,75	10 mois	Offre unique admise	175 380 700 179 136
Programme RHP des 2000 LPL année 2010							
Achèvement des travaux 16/40/2000 LPL en TCE, lot 02 : 01 bloc (A2) de 08 logts type F3 en R+3 et lot 04 : 01 bloc (B2) de 08 logts type F3 en R+3							
Melaab	Achèvement des travaux 16/40/2000 LPL en TCE	ANNULE					
Programme quinquennal des 2000 LPL année 2010							
Achèvement des travaux 30/2000 logements publics locatifs en TCE							
Sidi Boutechente	Achèvement des travaux 30/2000 logements publics locatifs en TCE	BANA AISSA	53 201 637, 20	55 950 077 69	18 mois	Offre retenue (moins disante)	173 380 900 111 176
Programme quinquennal des 3000 LPL année 2011							
Achèvement des travaux 18/50/3000 LPL en TCE, lot 05 : 01 bloc (B3) de 06 logts type F3 en R+2 et lot 06: 01 bloc (B4) de 06 logts type F3 en R+2 et lot 07 : 01 bloc (B5) de 06 logts type F3 en R+2							
Sidi Boutechente	Achèvement des travaux 18/50/3000 LPL en TCE	ANNULE					
Programme RHP des 500 LSL année 2006							
Achèvement des travaux 40/100/500 LSL en TCE lot : n°01 blocs "AL A2 . B2"							
Theniet El Hadd	Achèvement des travaux des 40/100/500 LSL en TCE loty : n° 01 "bloc "AL A2.B2"	INFRUCTUEUX					
des travaux des 40/100/500 LSL en TCE lot : n°01 "blocs "AL A2.B2"							
Theniet El Had	Achèvement des travaux des 40/100/500 LSL en TCE lot : n° 02 blocs "A3, A4, B1"	INFRUCTUEUX					
Programme RHP des 2000 LSL année 2008							
Achèvement des travaux des 80/100/200/2000 LSL en TCE site "B" 04 blocs "AL A2 A3 A4"							
Theniet El Had	Achèvement des travaux des 80/100/200/2000 LSL en TCE site "B" 04 blocs "A1.A2.A3 A4	SAHNOUN SID AHMED	205 534 670,62	205 838 102, 64	24 mois	Offre unique admise	178 380 301 009 184
Programme RHP des 1200 LSL année 2007							
Achèvement des travvaux des 40/60/100/200/1200 LSL en TCE 02 blocs « A et B» site « Sidi Bendjelloul »							
Theniet El Had	Achèvement des travaux des 40/60/100/200/1200 LSL en TCE 02 blocs "A et B" site "Sidi Bendjelloul"	INFRUCTUEUX					
Programme RHP des 600 logements publics locatifs année 2009							
Réalisation des 20/100/600 LPL en TCE bloc « A5 » « site Sidi Bendjelloul »							
Theniet El Had	Réalisation des 20/100/600 LPL en TCE bloc "A5" site "Sidi Bendjelloul	ANNULE					

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut faire un recours auprès de la commission des marchés publics et de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Tissemsilt dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire des marchés dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse nationale.

LE DIRECTEUR GENERAL

Midi Libre n° 3423 - Samedi 23 juin 2018 - Anep 818 360

MIDI Libre

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, **Tél :** 0770.32.44.66, **E-mail :** redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Langue de veau sauce piquante

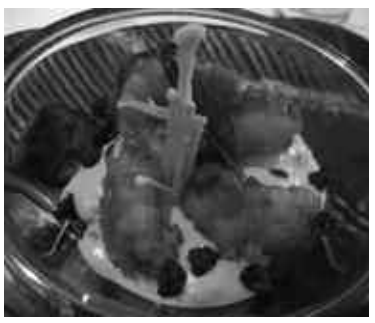

Ingrédients :
1 langue de veau de 600 g
1 bel oignon jaune
2 décilitres de vinaigre de vin
1 carotte
3 clous de girofle
3 branches de persil
Sauce piquante
Sel, poivre du moulin

Préparation :
Faire tremper la langue dans une cuvette d'eau froide durant une nuit. La blanchir à l'eau bouillante durant 20 minutes, la passer à l'eau froide, retirer la peau rugueuse. Peler l'oignon, le couper en rondelles. Éplucher la carotte et la couper en rondelles. Dans un faitout verser 3 à 4 litres d'eau froide, ajouter le vinaigre, les rondelles de carotte et d'oignon, les clous de girofle, le persil. Saler et poivrer. Mettre la langue et porter à ébullition. Faire cuire à feu doux pendant 2 h 30.
Couper la langue en biais, en tranches d'un centimètre d'épaisseur. Napper de sauce piquante et servir aussitôt, bien chaud avec une purée.
On peut également utiliser une demi langue de bœuf pour cette recette.

Biscuits tendres au chocolat

Ingrédients :
85 g de beurre
85 g de sucre
150 g de farine
1 œuf
1 c. à café de levure chimique
2 c. à soupe de cacao en poudre

Préparation :
Mélanger dans un récipient le beurre mou, le sucre et l'œuf. Dans un saladier à part mélanger la levure et la farine. Incorporer au premier mélange le deuxième et bien remuer. Ajouter le cacao.
Sur une feuille de papier sulfurisée posée sur une plaque, déposer une c. à soupe de ce mélange. Bien espacer les portions sur la feuille. Mettre au four chaud.
Ps : On peut rajouter de la noix de coco râpée au mélange.

NUTRITION ET SANTÉ

Les vertus du chocolat !

Noir, blanc, au lait, aux noisettes ou aux amandes, il est difficile d'y résister. Trop souvent accusé de tous les maux, le chocolat, à condition de le consommer avec modération, présente de grandes vertus nutritives.

Préférer le chocolat noir

En soit, la consommation de chocolat n'est pas mauvaise pour la santé. Mais le meilleur chocolat reste celui qui contient le moins possible de matières grasses et de sucres. D'après les nutritionnistes, le chocolat noir, riche en cacao, est le plus intéressant d'un point de vue nutritionnel". Le chocolat au lait contient en effet beaucoup de lait et de sucres, quant au chocolat blanc, il contient peu ou pas de cacao.

Ne pas trop en manger

Le chocolat n'est bénéfique pour la santé que lorsqu'il est consommé régulièrement, à raison de quelques carrés par jour. Cependant, à certaines occasions, on peut s'autoriser ou autoriser à ses enfants de petits excès.

Des bienfaits reconnus scientifiquement

Les vertus du chocolat pour la santé sont très nombreuses, et ont fait l'objet d'études scientifiques très sérieuses.

Par exemple, son action bénéfique pour le moral proviendrait d'éléments "euphorisants", qui auraient une action "anti-déprime". Il ne faut pas non plus négliger les effets conjugués du sucre et du magnésium contenus dans le chocolat, qui peuvent donner de l'énergie, surtout en fin de journée.

Certains effets du chocolat, plus étonnants, ont également été reconnus par la communauté scientifique. Le chocolat, grâce à ses antioxydants, stimulerait le cerveau et protégerait du vieillissement cérébral. Autres vertus du chocolat : il aurait un effet anticoagulant, comparable à celui de l'aspirine, et ferait baisser la tension. Une consommation quotidienne modérée de chocolat serait donc bénéfique pour le cœur.

Autres vertus

- Action euphorisante, anti-déprime et anti-fatigue
- Stimulation du cerveau et protection contre le vieillissement cellulaire
- Diminution du risque de maladie cardiaque
- Action anticoagulante, comme l'aspirine.

UTILE À SAVOIR

Pourquoi le piment brûle-t-il la langue ?

Dans la catégorie des aliments "qui piquent", le piment est le numéro un. Plus fort que le poivre ou que la moutarde, il enflamme la bouche de son consommateur. Quelle substance est responsable ? Et quels sont les moyens de soulager une bouche en feu ?

La responsable de la brûlure

La sensation que le piment procure en bouche ne laisse pas indifférent. La responsable ? La capsaïcine. Cette substance est présente en grandes quantités dans les graines du piment mais aussi dans tout le légume. C'est sa concentration qui détermine le "piquant" du piment.

Illusion de brûlure

En effet, la capsaïcine est irritante pour les épithéliums, c'est-à-dire les cellules qui recouvrent les muqueuses de la bouche. Les sensations de brûlures et les douleurs associées résultent de l'interaction chimique de cette substance avec les neurones sensoriels.

Pourquoi ?

La capsaïcine a le pouvoir de se lier à

des récepteurs particuliers des neurones, les récepteurs vanilloïdes. Ceux-ci font alors entrer des ions dans les neurones, ce qui déclenche un stimulus nerveux. Le cerveau l'interprète comme une brûlure, mais en réalité, rien ne brûle : la bouche ne se recouvre pas de cloques !

Si la brûlure est illusoire, la sensation, elle, ne l'est pas. D'ailleurs, il existe même une échelle, dite de Scoville' « inventé en 1912 par le pharmacologue Wilbur Scoville », qui donne le degré de "chaleur" d'un piment. Elle va de 0, neutre, à 10,

Comment atténuer la sensation de chaleur dans la bouche ?

Le premier réflexe est souvent d'avaler une bonne gorgée d'eau fraîche, cette mesure n'est pas efficace. En effet, la capsaïcine, composé responsable de la saveur piquante du piment, n'est pas soluble dans l'eau, mais dans les matières grasses. Il est donc plus judicieux d'avaler une gorgée de lait, un morceau de fromage ou tout autre aliment qui contient de l'huile ou des matières grasses !

Trucs et astuces

Nettoyer des canapés en faux cuir

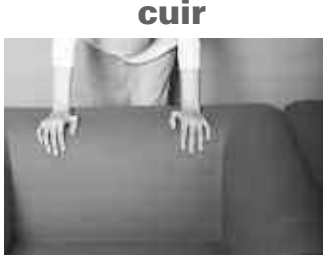

Lavez les à l'eau savonneuse. Vous pourrez ensuite leur redonner du brillant en les frottant avec un chiffon en laine imprégné de lait démaquillant.

Nettoyer le cuir en général

Mettez deux c. à soupe d'ammoniaque dans un litre d'eau savonneuse. A l'aide d'un chiffon propre, passez ce mélange sur toute la surface en insistant sur les taches récalcitrantes.

Nettoyer un sac en cuir blanc

Frottez le avec un chiffon imprégné d'eau vinaigrée, puis lustrer avec un linge très doux imbibée d'une cuillerée de térébenthine mélangée à un blanc d'œuf.

Donner de l'éclat au cuir usagé

Nettoyez le avec la peau de citron ou d'orange. Frottez ensuite avec un chiffon de flanelle. Il retrouvera tout son éclat et sa fraîcheur.

Page animée par Ourida Ait Ali

Mots Fléchés N°3604

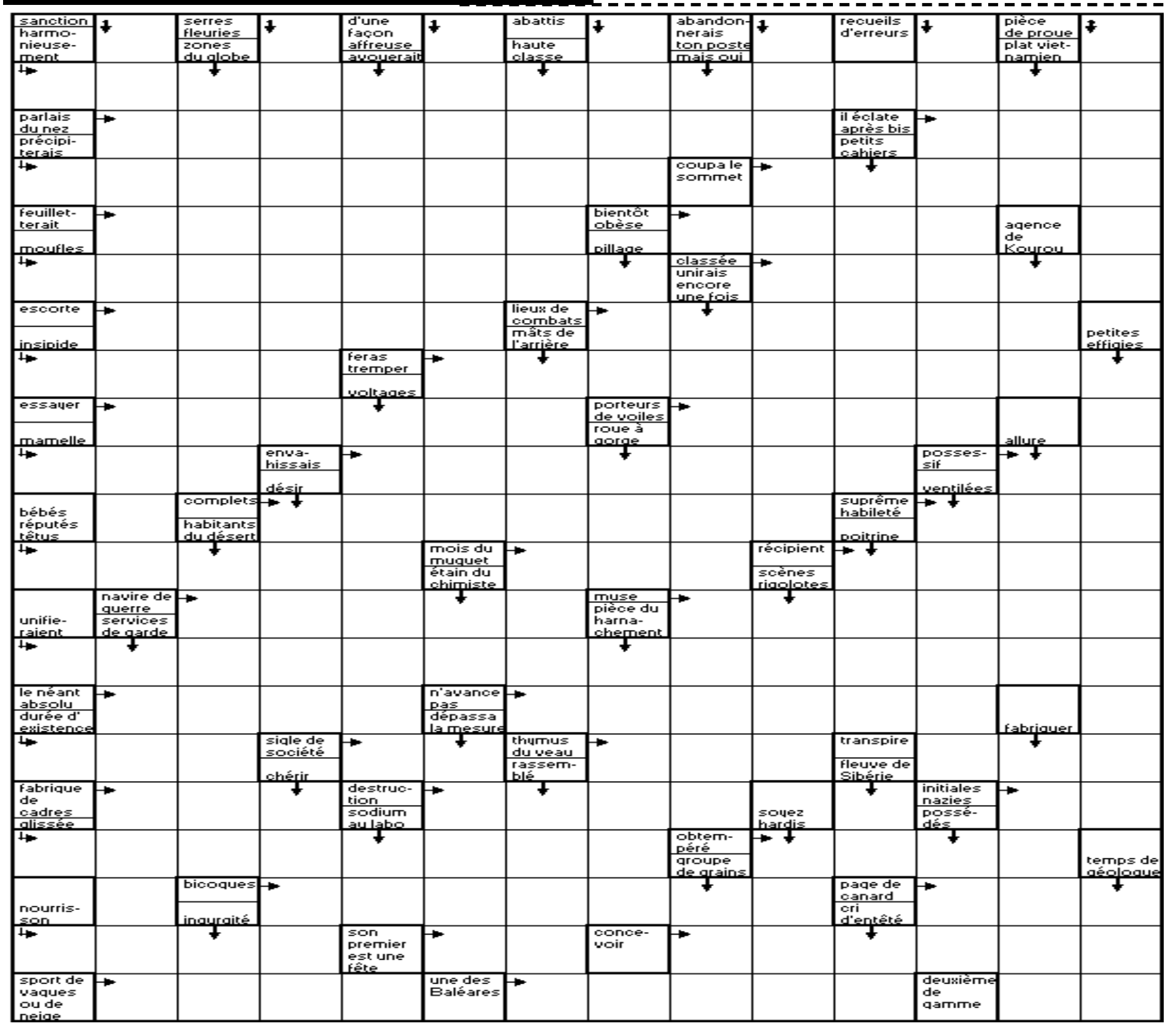

SUDOKU N°3604

		5		4	6		2	8
8			3		5	9		
	3	2		7				
	4		2			6	9	
		1		9		4		
	5	9			8		3	
				8		2	5	
		6	5		7			9
5	8		9	1		7		

SOLUTION SUDOKU N°3603

6	1	7	9	3	5	4	2	8
8	9	2	7	4	6	3	5	1
3	4	5	1	2	8	7	9	6
1	6	9	5	7	2	8	3	4
2	7	8	3	9	4	1	6	5
4	5	3	8	6	1	9	7	2
5	3	1	2	8	7	6	4	9
7	2	6	4	1	9	5	8	3
9	8	4	6	5	3	2	1	7

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3603

■	F	■	P	■	P	■	F	■	P	■	V	■	E
D	E	F	I	N	I	T	I	V	E	M	E	N	T
■	C	A	P	I	T	A	L	I	S	E	R	A	I
P	O	L	A	R	I	S	E	R	A	S	■	G	E
■	N	A	I	V	E	■	T	E	■	S	U	E	R
E	D	I	T	A	■	A	E	R	E	E	S	■	S
■	A	S	■	N	A	R	R	E	R	■	A	L	■
S	T	E	W	A	R	D	■	Z	O	D	I	A	C
■	I	■	A	S	T	E	R	■	D	E	S	I	R
F	O	R	T	■	S	U	■	M	E	R	■	D	U
■	N	O	T	E	■	R	E	A	R	M	E	E	S
E	S	T	■	T	E	S	T	S	■	E	M	U	T
■	■	A	R	A	S	■	O	S	A	■	I	R	A
M	O	T	E	T	■	A	L	E	R	T	E	■	C
■	T	I	T	I	L	L	E	R	A	■	T	H	E
R	E	V	I	S	E	E	■	A	B	E	T	I	S
■	R	E	V	E	Z	■	F	I	E	R	E	S	■
M	I	S	E	R	A	B	L	E	■	E	R	S	E
■	O	■	S	A	R	D	A	N	E	S	■	E	X
O	N	C	■	I	D	■	P	T	T	■	U	R	I
■	S	I	R	T	A	K	I	■	C	A	R	A	T

La planète Mars va se rapprocher de la Terre comme jamais depuis 15 ans

Durant les prochaines semaines, le ciel nocturne promet de nous offrir un spectacle aussi rare que fascinant : la possibilité d'observer à l'œil nu notre lointaine voisine : Mars !

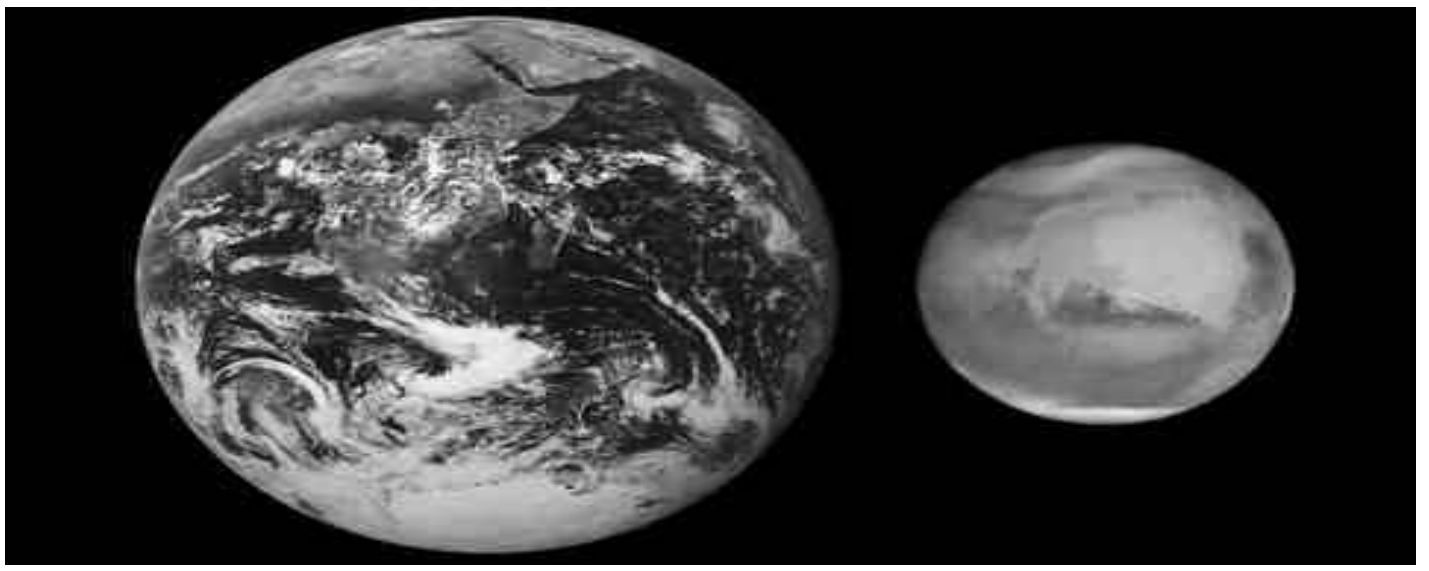

Fin juillet, la planète Rouge se trouvera, en effet, sur une position de son orbite qui la placera à un peu moins de 58 millions de kilomètres de nous.
Les origines de cet évènement rare tiennent à l'orbite particulière de la planète Rouge, une course centrée sur un point décalé par rapport à la Terre. Résultat, la distance de notre planète avec Mars peut quasiment varier du simple au double, avec une moyenne autour de 225 millions de kilomètres. Tous les quinze ans environ, cette distance atteint, toutefois, son minimum lorsque les deux planètes se trouvent dans une configuration que les spécialistes nomment "opposition périhélique".

Une position optimale à la fin du mois prochain

L'apogée du phénomène aura lieu très précisément le 31 juillet prochain. À cette date, la planète se trouvera à moins de 58 millions de kilomètres de nous, comme le révèle l'agence spatiale américaine. "*Si la Terre et Mars possédaient des orbites parfaitement circulaires, leur distance minimale serait toujours la même. Cependant, elles empruntent des chemins elliptiques (ovoïdes)*", confirme la Nasa.
La dernière opposition s'est produite en 2016 mais les deux planètes se trouvaient bien plus éloignées, à plus de 75 millions de kilomètres. Une distance qui avait néanmoins suffi à Mars pour offrir un beau spectacle. Cette fois-ci, il devrait ainsi être encore plus remarquable. La planète rouge sera suffisamment proche de nous pour pouvoir être nettement observée à l'œil nu dans le ciel nocturne. Le 31 juillet, certes, mais aussi une bonne partie du mois de juillet.
Mars devrait devenir 1,8 fois plus brillante que la planète Jupiter. À partir de mi-août en revanche, le spectacle prendra fin, Mars et la Terre s'éloignant de nouveau pour ne revenir tout proches l'une de l'autre qu'en octobre 2020. Une proximité toute relative, avec une distance d'environ 62 millions de kilomètres. Bien plus que ce que l'Histoire du Système solaire a déjà pu nous offrir.
Le rapprochement le plus marqué entre notre planète et Mars depuis 60.000 ans a eu lieu en 2003, précisément le 27 août, date à laquelle les deux corps célestes n'étaient séparés que d'un peu plus de 55 millions de kilomètres. Un phénomène qui ne se répètera pas avant… 2287 ! En attendant, l'occasion de pouvoir l'observer bientôt en position privilégiée n'est toutefois pas à manquer.

Le stress toucherait aussi les abeilles, selon une nouvelle étude

Des scientifiques alertent sur un étonnant phénomène subi par les abeilles : le stress. Chez ces insectes comme chez nous, un surmenage et des tensions quotidiennes pourraient entraîner un déclin cognitif et réduire leurs capacités de discernement.
Après un week-end bien mérité, voici que le travail reprend, accompagné comme il se doit d'une bonne dose de stress et d'épuisement… Heureusement l'été approche, synonyme pour beaucoup de repos et de décompression. Pour beaucoup, certes, mais pas pour tous, et encore moins pour… les abeilles !
Pour ces insectes hyménoptères, la saison à venir s'avère en effet particulièrement propice au butinage, une activité indispensable à la survie de la colonie, mais aussi génératrice de stress pour les butineuses, comme le révèle une étude publiée il y a peu dans la revue *PLOS One*.
Au cours de leurs travaux, les scientifiques ont en effet cherché à identifier les effets provoqués par le travail de butinage mené par les abeilles. Pour ce faire, les chercheurs ont équipé plusieurs de ces insectes avec des étiquettes munies de puces de suivi par ondes radio. Ils ont ainsi pu les pister et étudier leur comportement dans la nature.

Une vie trépidante

Le moins que l'on puisse dire est que la vie d'une abeille butineuse n'est pas de tout repos. Au programme de son quotidien : une multitude de trajets sur de longues distances à la recherche de pollen et de nectar. Autant d'occasions de faire face à des prédateurs, de rencontrer des conditions météorologiques difficiles ou encore de risques de se perdre. Même coincés dans les embouteillages ou sur le quai d'une gare, notre situation est parfois plus enviable que celle de ces pauvres travailleuses ailées…
Et chez elles, comme chez nous, ce stress chronique n'est pas sans conséquences sur la santé mentale. Les chercheurs ont en effet observé une étonnante diminution de la capacité des abeilles à résoudre des problèmes.
Les abeilles ne parviennent en effet à organiser au mieux leur navigation parmi les fleurs qu'à condition d'être dans une forme mentale optimale. Un état qui leur permet de pouvoir distinguer correctement les parfums de chacune des fleurs qu'elles rencontrent, et d'en identifier ainsi les différentes espèces.
Autre point clé : le stress handicape également les abeilles quand il s'agit de détecter les changements d'odeurs. Ils sont pourtant de précieux indicateurs de la présence ou de l'absence de nourriture, chaque espèce florale produisant son précieux pollen uniquement à un moment précis de l'année.
La dégradation de ces compétences chez les abeilles surmenées semble encore plus intense chez les jeunes, apparemment moins résistantes aux difficultés quotidiennes. « Le butinage était particulièrement stressant pour les jeunes abeilles, qui semblaient être moins résiliantes aux conditions environnementales », notent les scientifiques.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Cellule photovoltaïque

Inventeur : Antoine Becquerel **Date : 1839** **Lieu : France**

Une cellule photovoltaïque est un composant électronique qui, exposé à la lumière, produit de l'électricité grâce à l'effet photovoltaïque. La puissance obtenue est proportionnelle à la puissance lumineuse et dépend du rendement de la cellule. Celle-ci délivre une tension continue et un courant la traverse dès qu'elle est connectée à un circuit électrique.

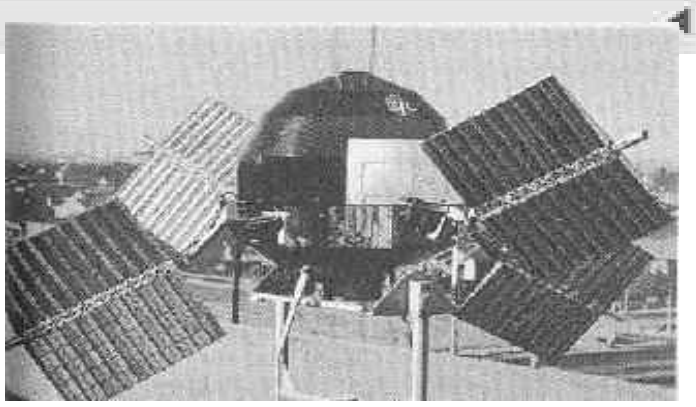

TOP 50

21h00 W9

Les chansons cultes des vacances sont interprétées ce soir sur la scène du Dôme de Paris - Palais des Sports. De nombreux artistes français et internationaux viennent reprendre leurs plus grands succès ensoleillés : Gilbert Montagné (On va s'aimer), Charles D. Lewis (Soca Dance), Jimmy Somerville (You Make Me Feel), Raft (Yaka dansé»), Lou Bega (Mambo No. 5), Francky Vincent (Fruit de la Passion) et l'ex-chanteuse du groupe Kaoma, Loalwa Braz, (Lambada). Sans oublier Bananarama (Cruel Summer), Kassav' (Sye Bwa), Boris (Soirée disco), Christophe Willem (Double je), Las Ketchup (The Ketchup Song - Asereje), Coumba Gawlo (Pata Pata), Pedro Castaño, le chanteur de la formation Los del Mar (Macarena), Viktor Lazlo (Canoë Rose), Tina Charles (I Love to Love), Collectif Métissé (Yakalelo), Carrapícho (Tic, tic, tac), Mory Kanté (Yé ké Yé ké) ou encore Les Avions (Nuit sauvage)...

FESTIVAL LE BEFORE, LE GRAND CONCERT

21h00 8

En amont de la 17e édition du festival Rythmes du monde, organisé par l'association Maroc Cultures à Rabat, le Before est un show musical réunissant de nombreux artistes autour de valeurs fortes telles que la tolérance, le partage, la diversité et l'ouverture. Se produisent sur scène : Maître Gims, Slimane, Dadju, Vitaa, Naestro, Emmanuel Moire, Cœur de pirate, Hyphen Hyphen, L'Algérino, Alonzo, Collectif Métissé, Synapson, Amir, Tal, Nassi, Douzi ou encore Amine Aminux.

ON N'EST PAS COUCHÉ BEST OF

21h00 2

Aux côtés de Laurent Ruquier, la romancière Christine Angot et Yann Moix commentent les événements de la semaine écoulée. Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias sont également conviées pour évoquer leur actualité. Chacun se prête au jeu des questions des chroniqueurs qui pimentent les discussions sans langue de bois.

LE SANG DE LA VIGNE MASSACRE À LA SULFATEUSE

21h00 3

A la demande d'Edgar Loewen, Benjamin Lebel et France Pelletier se rendent à Avignon afin de réaliser une estimation du domaine - Château Dueze -, qui appartient à Kate Castelnaut et ses deux sœurs Léopoldine et Sixtine. Sur place, l'ambiance est délétère. Kate est déterminée à vendre contre l'avis de Léopoldine et Sixtine ; et une partie des vignes de la propriété est la cible d'un sabotage.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE VERSAILLES SECRET DE MARIE-ANTOINETTE

21h00 arte

Pour échapper aux contraintes de la cour, aux courtisans et aux commérages, Marie-Antoinette avait pour habitude de se réfugier au Trianon, à quelques encablures du château de Versailles. A partir de 1783, la reine fait construire sur le domaine un hameau avec maisons à colombages, étang, potager et laiterie. Alors que les lieux - restaurés pendant trois ans - viennent de réouvrir au public, retour sur l'histoire du domaine qui se fond avec celle de Marie-Antoinette.

LA NUIT DES ÉLÉPHANTS

21h00 4

Pour la première fois, grâce à une nouvelle technologie, des caméras ont filmé la nuit, en couleur, ce que l'œil ne voit pas. Cela permet de pénétrer au cœur de la vie secrète de la faune et plus spécialement du peuple des éléphants. Le document commence au bord d'une rivière où vient de naître un éléphanteau. A peine a-t-il eu le temps de découvrir sa famille que la matriarche sonne l'heure du départ car les oasis éphémères du Kalahari s'assèchent. Débute alors l'incroyable odyssée de l'éléphanteau et de sa famille pour survivre à travers les espaces les plus sauvages et désolés de l'Afrique australe.

ELEMENTARY LE TEMPS ASSASSIN

21h00 M

Depuis cinq ans, Jack Brunelle essaie de convaincre Sherlock d'élucider le meurtre de son fils, victime d'une agression en 2012. En vain. Alors que le délai de prescription approche, il décide d'employer les grands moyens pour parvenir à ses fins. Il prend en otages une vingtaine de personnes dans un bar, parmi lesquelles Watson, pour obliger Holmes à travailler pour lui. L'enquêteur n'a que seize heures pour trouver l'homme qui a assassiné le fils de Brunelle. Marcus se rend disponible pour l'aider à résoudre cette affaire.

LES EXPERTS HÉCATOMBE EN CUISINE

21h00 TF1

Alors qu'ils entrent dans un restaurant qu'ils connaissent bien, Nick, Greg et Sara découvrent huit cadavres. Le patron est quant à lui enfermé dans la chambre froide. Jim apprend que la serveuse se faisait harceler depuis plusieurs mois par un déséquilibré. Ce dernier débarque soudain dans le laboratoire du légiste. En examinant la scène de crime, Fin comprend que certains corps ont été déplacés.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

EVA LONGORIA

LA STAR A ACCOUCHÉ, DÉCOUVREZ LE PRÉNOM DE SON BÉBÉ

L'ex-interprète de Gabrielle Solis dans la série culte "Desperate Housewives" a donné naissance à un petit garçon. Eva Longoria (43 ans), qui a longtemps dit que la maternité n'était pas sa priorité, était cependant folle de joie d'annoncer qu'elle était enceinte de son mari José Baston. Eva Longoria est enfin maman ! L'actrice, qui affichait ces derniers mois un très imposant baby bump, a donné naissance à son premier enfant le 19 juin, à Los Angeles. La star, qui jusqu'à récemment continuait de travailler (elle produit la série Grand Hotel pour ABC) et ne voyageait plus (elle n'a même pas, contrairement à chaque année, assisté à l'édition parisienne du Global Gift Gala), a accueilli un petit garçon prénommé Santiago.

KENDJI GIRAC

UNE PRISE DE POIDS ? SA SILHOUETTE FAIT JASER !

Jeudi 21 juin 2018, France 2 fêtait la musique à Nice. Garou et Laury Thilleman étaient aux commandes d'une émission spéciale intitulée La Fête de la Musique : Tous à Nice, au cours de laquelle ils ont reçu de nombreux artistes. Vitaa, Maître Gims ou encore Kendji Girac ont fait le déplacement pour interpréter certains de leurs tubes.

JESSE WILLIAMS

DIVORCÉ : SON EX-FEMME OBTIENT UNE SOMME HALLUCINANTE !

Dernier rebondissement en date, Aryn Drake-Lee a obtenu gain de cause alors qu'elle demandait à percevoir plus d'argent. Accusant son ex-femme d'être "cupide", Jesse Williams se voit à présent contraint de verser 50.629 dollars mensuels pour leurs deux enfants, Sadie et Maceo (4 et 2 ans), dont il a finalement obtenu la garde partagée.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 3423 | Ven. 22 - Sam. 23 juin 2018

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h37
Dohr	12h50
Asr	16h41
Maghreb	20h10
Icha	21h54

DÉCÈS D'UN ALGÉRIEN SUITE À UNE INTERPELLATION

LA FRANCE CONDAMNÉE POUR "NÉGLIGENCE"

La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a condamné avant-hier la France pour "négligence" dans le décès d'Ali Ziri, un Algérien de 69 ans mort en 2009 à la suite d'une interpellation policière.

Cette décision confirme pour ses proches la nécessité d'une interdiction définitive de certaines techniques d'interpellation.

La France va devoir verser "*30.000 euros pour dommage moral et 7.500 euros pour frais et dépens*" à Annissa Semache, fille d'Ali Ziri, qui avait saisi en juin 2016 la CEDH, institution créée par le Conseil de l'Europe et siégeant à Strasbourg.

Ali Ziri avait été interpellé le soir du 9 juin 2009 avec un ami à bord d'un véhicule conduit par ce dernier. Fortement alcoolisés, les deux hommes avaient été transportés au commissariat d'Argenteuil, en région parisienne, où ils avaient été placés en garde à vue.

Tombé dans le coma, Ali Ziri était mort deux jours plus tard à l'hôpital d'Argenteuil. Alors qu'une première autopsie avait imputé son décès à des problèmes cardiaques et à l'alcoolémie, une contre-expertise avait révélé la présence de plus de vingt hématomes, dont certains larges de 17 cm.

La CEDH a jugé que "*l'immobilisation forcée de M. Ziri par la technique dite du - pliage - (technique d'interpellation policière consistant à maintenir une personne la tête appuyée sur les genoux, NDLR), alors qu'il se trouvait dans un véhicule de police à destination du commissariat, était justifiée et strictement proportionnée au but poursuivi*"

"*Elle considère en revanche que la situation de M. Ziri au commissariat d'Argenteuil a été traitée avec négligence par les autorités et retient que les autorités n'ont pas fait ce que l'on pouvait raisonnablement attendre d'elles pour prévenir le risque de décès auquel*

il était exposé", poursuit l'institution dans un communiqué.

"*La cour dit très clairement que l'attitude des policiers a à voir avec la mort d'Ali Ziri et qu'ils ont utilisé une technique dont - ils connaissaient la dangerosité -*", a réagi auprès de l'*AFP* Omar Slaouti, porte-parole du collectif Vérité et justice pour Ali Ziri.

"*On demande que le ministère de l'Intérieur prenne ses responsabilités et interdisent ces techniques qui sont responsables de la mort d'Adama Traoré ou de Lamine Dieng (deux personnes décédées à la suite de leur interpellation, NDLR) et que les policiers interpellateurs, qui sont toujours en activité, soient sanctionnés sur un plan administratif*", a-t-il ajouté.

S'ils relèvent "*quelques lacunes ponctuelles*", les sept juges de la CEDH ont considéré que "il n'est pas possible de remettre en cause l'effectivité de l'enquête réalisée par les autorités".

Pour autant, c'est "*une condamnation de l'action de la police dans son ensemble, aussi bien du mode d'interpellation que du traitement dans le commissariat*", relève l'avocat de la famille, Me Stéphane Maugendre.

La cour pointe aussi du doigt "*la lenteur de la procédure et le fait qu'il n'y ait pas eu de reconstitution*", ce qui aurait permis de savoir si "*Ali Zari est arrivé vivant au commissariat*", sachant que, selon le défenseur, "*le maintien en position pliée au-delà de trois minutes engage le pronostic vital*".

Ali Ziri était arrivé en 1959 à Argenteuil où il a travaillé pendant quarante ans comme manutentionnaire, sa famille restant en Algérie.

Après trois ans d'enquête, le juge d'instruction avait décidé de ne pas poursuivre les policiers impliqués dans l'interpellation, expliquant n'avoir établi "*aucun acte de violence volontaire qui aurait été la cause directe ou indirecte du décès*". Et la cour d'appel de Rennes avait considéré en 2014 que les policiers n'avaient "*fait usage que de la force strictement nécessaire*" pour maîtriser le retraité.

C'est la troisième fois en quelques semaines que la CEDH condamne la France dans des cas de violences policières remontant à une dizaine d'années.

Pour Omar Slaouti, "*les victimes de violences policières sont essentiellement arabes et noires et les policiers très rarement condamnés, ce qui nous fait dire qu'il y a un problème de racisme structurel dans la police en France*".

TUÉ POUR UNE PLACE DE PARKING

LE PRÉSUMÉ AUTEUR ÉCROUÉ

L'auteur présumé de l'assassinat d'un père de famille 46 ans sous les yeux de son fils de 6 ans a été présenté avant-hier devant le représentant du ministère public et le magistrat instructeur de Skikda.

Ce dernier a aussitôt ordonné sa mise sous mandat de dépôt pour homicide volontaire avec préméditation. Le mis en cause à reconnu les faits retenus à son encontre.

Selon des sources policières, l'assassin âgé de 34 ans est connu pour son comportement agressif et était sous l'effet de psychotropes au moment de son arrestation.

La victime a reçu sept coups de couteau par son agresseur avant de se réfugier dans un magasin. Non satisfait, le malfaiteur l'a poursuivi pour l'achever sous les yeux de son enfant horrifié.

Le père de famille tué avait refusé de s'acquitter d'une somme de 50 DA pour le "parkingueur" autodésigné au lieu dit la place en allant vers Stora. La BRI, qui est aussitôt intervenue, en un temps record a arrêté l'assassin présumé.

MEDIA STAR 2018

PROLONGATION EXCEPTIONNELLE DE LA PÉRIODE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Suite à la demande de nombreux journalistes n'ayant pu achever, publier ou diffuser leurs travaux et après consultation des membres du jury, Ooredoo prolonge, à titre exceptionnel, le délai de dépôt des travaux journalistiques de la 12e édition du concours Media Star au jeudi 12 juillet 2018.

Ainsi, les travaux éligibles au concours, dans les langues arabe, tamazight, française et anglaise, sont ceux ayant été publiés et diffusés dans les médias algériens entre le 12 mai 2017 et le 12 juillet 2018 (inclus).

La 12e édition du Media Star récompense les travaux dédiés aux Technologies de l'information et de la communication (TIC) et à l'Economie numérique dans toutes ses dimensions et applications.

Les prix récompenseront les meilleurs travaux dans les catégories : presse écrite généraliste et spécialisée, illustration de presse (dessin, caricature, photo), médias électroniques, programmes radiophoniques, programmes télévisuels.

Comme chaque année, les travaux journalistiques sont évalués par un jury indépendant composé d'universitaires et de professionnels des médias et des TIC lequel sélectionnera les meilleures œuvres qui seront récompensées lors de cette édition 2018.

Les journalistes souhaitant participer à ce concours, doivent déposer leurs dossiers de candidatures au plus tard le jeudi 12 juillet 2018 à 17h, à l'attention du président du jury Media Star 2018, aux adresses suivantes :

- Siège Central : Ooredoo, 66, route de Ouled- Fayet, Chéraga, Alger.
- Région Ouest : Direction régionale Ooredoo : Coopérative Ibn-Sina îlot n°137 - Point du Jour, Oran.
- Région Est : Direction régionale Ooredoo, Zone industrielle Palma, Constantine.

Les candidats exerçant en dehors des wilayas d'Alger, d'Oran et de Constantine peuvent déposer leurs travaux au niveau des espaces Ooredoo.

Le règlement du concours, le formulaire de candidature, en arabe et en français, ainsi que toutes les informations relatives au concours sont disponibles pour téléchargement sur le site web de Ooredoo (www.ooredoo.dz), rubrique Media Star.

Pour toute information complémentaire concernant ce concours, les journalistes peuvent contacter le Département des Relations Publiques et Médias via l'adresse électronique : rpubliques@ooredoo.dz